



TRICEL

GENERATIONS OF INNOVATION

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF
FILTRE COMPACT

TRICEL FILTRO ET TRICEL FILTRO Sortie haute GUIDE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

A partir de 21 EH



Préambule et mesures de sécurité

a. Préambule

Ce guide contient des informations sur l'installation et l'utilisation des dispositifs d'assainissement Tricel FILTRO. Il est important de le lire attentivement avant de procéder à la mise en oeuvre et d'utiliser votre filtre compact. Ces dispositifs d'assainissement Tricel FILTRO répondent aux réglementations et aux exigences des normes suivantes (liste non exhaustive) :

- Arrêté du 7 septembre 2009 modifié relatif aux prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.
- Arrêté du 7 septembre 2009 modifié définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif.
- Arrêté du 27 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2 Petites installations de traitement des eaux usées.
- Norme NF DTU 64.1 pour la ventilation (compartiment anaérobie).
- Norme NF C 15-100 pour la sécurité électrique.



Chaque filtre compact Tricel FILTRO porte un numéro de série, qui assure sa traçabilité dans le temps, depuis sa fabrication jusqu'à la fin de son utilisation. Une plaque signalétique accrochée sous un tampon d'accès indique son numéro de série, sa désignation commerciale, son numéro d'agrément et le guide d'utilisation digitalisé via un QR code. Ces informations seront reprises sur le certificat de mise en route délivré par le technicien Tricel ou le Partenaire exclusif Tricel qui met en route votre dispositif ; ce numéro doit être mentionné dans toute correspondance. Une base de données de tous les dispositifs Tricel et de leur historique est conservée au siège de Tricel à Naintré (86).

L'enregistrement de votre filtre compact dans cette base de données est impératif, pour valider la garantie de 20 ans dont font l'objet les éléments structurels en PRV fabriqués par Tricel et la garantie de 2 ans sur les composants mécaniques et électriques, si utilisés et entretenus correctement.

Les garanties légale et commerciale s'appliqueront à compter de la date de livraison du produit au propriétaire et s'appliqueront uniquement si le produit respecte les prescriptions des guides d'utilisation et de pose.

Il est important d'informer l'utilisateur de ses obligations, de lui expliquer le fonctionnement de ce dispositif, de la nécessité d'un entretien qui garantit les performances épuratoires et de lui rappeler que le Guide est disponible via le QR code qui se trouve sur la plaque signalétique.

Ce dispositif nécessite un entretien qui garantit les performances épuratoires, le Guide est disponible via le QR code qui se trouve sur la plaque signalétique qui se situe sous un tampon d'accès.

Il est interdit de raccorder directement à un filtre compact Tricel FILTRO, les eaux usées issues des activités suivantes : charcuterie, boulangerie, poissonnerie, chenil, fromagerie, abattage, restaurant, coiffeur et laboratoire traiteur. Dans ce genre de dossier contactez Tricel ou le Partenaire exclusif Tricel qui vous accompagneront à l'aide des caractéristiques précises du projet.

b. Mesures de sécurité

Il est important de suivre les instructions contenues dans ce guide d'utilisation, comme les réglementations nationales et locales. Les filtres compacts Tricel FILTRO doivent être dimensionnés, installés, mis en route, utilisés et entretenus dans le respect de ces textes pour assurer leur bon fonctionnement dans le temps.

Chaque site est différent ; avant d'entreprendre l'installation de son Tricel FILTRO, l'utilisateur devra obtenir l'accord des autorités locales, qui évalueront le projet et se prononceront sur sa conformité (examen préalable à la conception). Cette évaluation s'appuie sur l'arrêté contrôle, arrêté du 27 avril 2012 modifié relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Les travaux électriques sont exécutés conformément aux instructions du fabricant et aux réglementations nationales, notamment la norme NF C 15-100, par un personnel qualifié utilisant les équipements adéquats. Toute intervention sur le dispositif ne doit se faire qu'après avoir mis hors tension le matériel.

Il est fortement déconseillé d'approcher une flamme nue d'un dispositif d'assainissement.

L'installation, l'entretien et la maintenance doivent être réalisés par des personnes formées à cet effet.

Les eaux usées traitées sont impropres à la consommation humaine et animale.

Les dispositifs d'assainissement constituent des espaces confinés, les eaux usées peuvent contenir des micro-organismes et émettre des gaz (sulfure d'hydrogène, méthane,...) qui peuvent présenter un risque pour la santé lors d'une exposition à des concentrations élevées. L'utilisateur ne doit pas descendre dans la cuve. Toute personne intervenant sur un tel dispositif doit être adéquatement formée et porter les équipements de protection individuelle adaptés (gants, lunettes, combinaison...). Retirer ces équipements en fin d'intervention ; se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

Les germes microbiens fécaux (bactéries et virus pathogènes) contenus dans les eaux usées peuvent être responsables de maladies graves. Tout contact direct avec les eaux usées est donc à proscrire pour éviter tout risque de contamination directe ou indirecte avec d'autres personnes.

L'utilisation d'outillages électriques à proximité de dispositifs hydrauliques tels qu'une filière d'assainissement peut constituer un risque d'électrisation ou d'électrocution. Veiller à ce qu'ils n'entrent pas en contact avec les eaux et ne pas les utiliser s'ils ont été mouillés.

Les opérations de vidange ne sont pas sans danger. Elles doivent être effectuées par une entreprise agréée et du personnel qualifié (voir paragraphe 4.d concernant la production de boues et la vidange).

Ne jamais laisser un tampon d'accès ouvert sur une cuve sans surveillance. Toujours sécuriser et verrouiller soigneusement avec un cadenas les tampons d'accès après une intervention. L'ensemble du dispositif doit être hermétique à la pénétration d'insectes et l'installation de doit pas présenter de zones de stagnation d'eau.

En cas de rejet par gravité dans un fossé ou un cours d'eau, il est recommandé :

- d'empêcher les eaux de crue ou autres eaux parasites de remonter vers le massif filtrant, par exemple en fixant un clapet anti-retour en bout de canalisation ;
- d'empêcher les insectes et rongeurs de pénétrer dans la canalisation de rejet puis dans le massif filtrant, par exemple en fixant une grille anti-intrusion en bout de canalisation.

GUIDE **D'UTILISATION**

SOMMAIRE

Guide d'utilisation

1.	Présentation du filtre compact Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute	7
	a. Généralités	7
	b. Schémas de principe	7
	1) Tricel FILTRO	7
	2) Tricel FILTRO Sortie haute	8
	c. Principes de fonctionnement	8
	d. Massif filtrant	10
	e. Présentation de la gamme	11
2.	Précautions d'installation et d'utilisation	13
	a. Lieu de pose	13
	b. Distances de sécurité face aux charges	14
3.	Garanties contractuelles	15
	a. Garanties proposées	15
	b. Limites d'emploi	16
	c. Mise en route	17
	d. Marquage CE	18
4.	Entretien et maintenance	20
	a. Contrat d'entretien	20
	b. Entretien semestriel	22
	c. Entretien annuel	23
	d. Chambre de prélèvements	23
	e. Fonctionnement de l'alarme (option Sortie haute uniquement)	23
5.	Autodiagnostic et dépannage	24
6.	Remplacement de composants et recyclage	26

1. Présentation du filtre compact

Tricel FILTRO et Tricel FILTRO Sortie haute

a. Généralités

Le filtre compact Tricel FILTRO permet de traiter efficacement les eaux usées domestiques et assimilées. Il est adapté pour les applications individuelles en utilisation permanente (résidences principales), en utilisation intermittente (résidences secondaires) ainsi que, sous réserve de validation par une étude de filière, pour les hôtels, campings, regroupements d'habitations etc. La technologie sur laquelle il repose assure aux usagers une fiabilité exceptionnelle et des coûts d'entretien des plus bas.

Les filtres compacts Tricel FILTRO sont disponibles en 2 gammes :

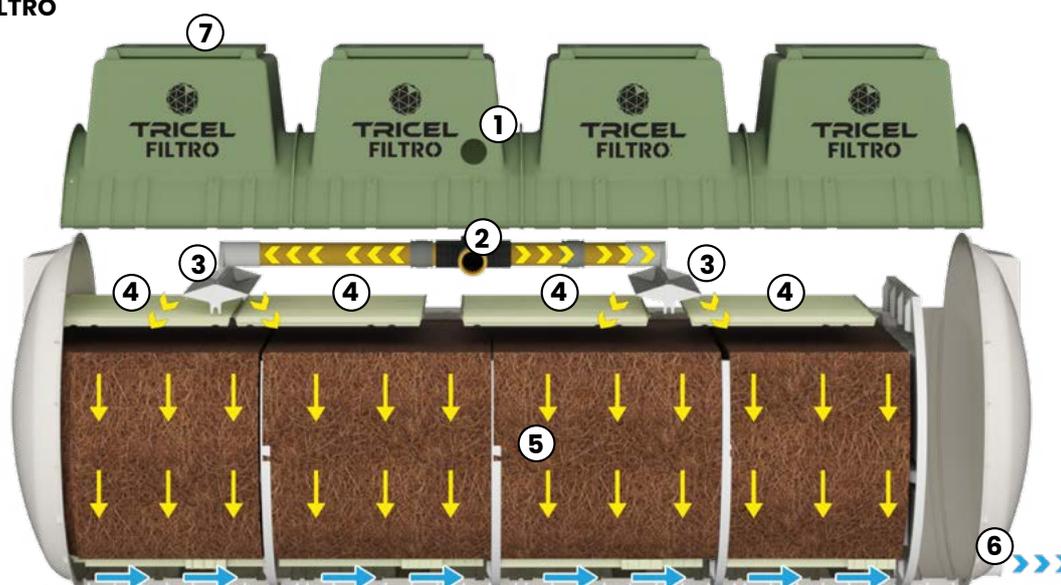
- Filtre compact Tricel FILTRO, à partir de 21 EH (désigné par la suite «Sortie basse»).
- Filtre compact Tricel FILTRO Sortie haute, à partir de 21 EH.

Le filtre compact Tricel FILTRO est composé d'une seule cuve de massif filtrant pour les modèles de 21 à 36EH et d'une combinaison de plusieurs cuves de massifs filtrants au delà. Une fosse toutes eaux sera à ajouter en amont du massif filtrant (fosse non fournie à dimensionner en accord avec l'étude de filière).

Le filtre compact ne requiert aucune énergie pour le traitement des eaux usées pour les modèles Tricel FILTRO. Lorsque la topologie du terrain nécessite une sortie haute, le modèle Tricel FILTRO Sortie haute disposant d'une pompe de relevage sera utilisé (la consommation électrique de cette pompe varie en fonction de l'apport hydraulique d'eau et de la hauteur de relevage, voir annexe 3).

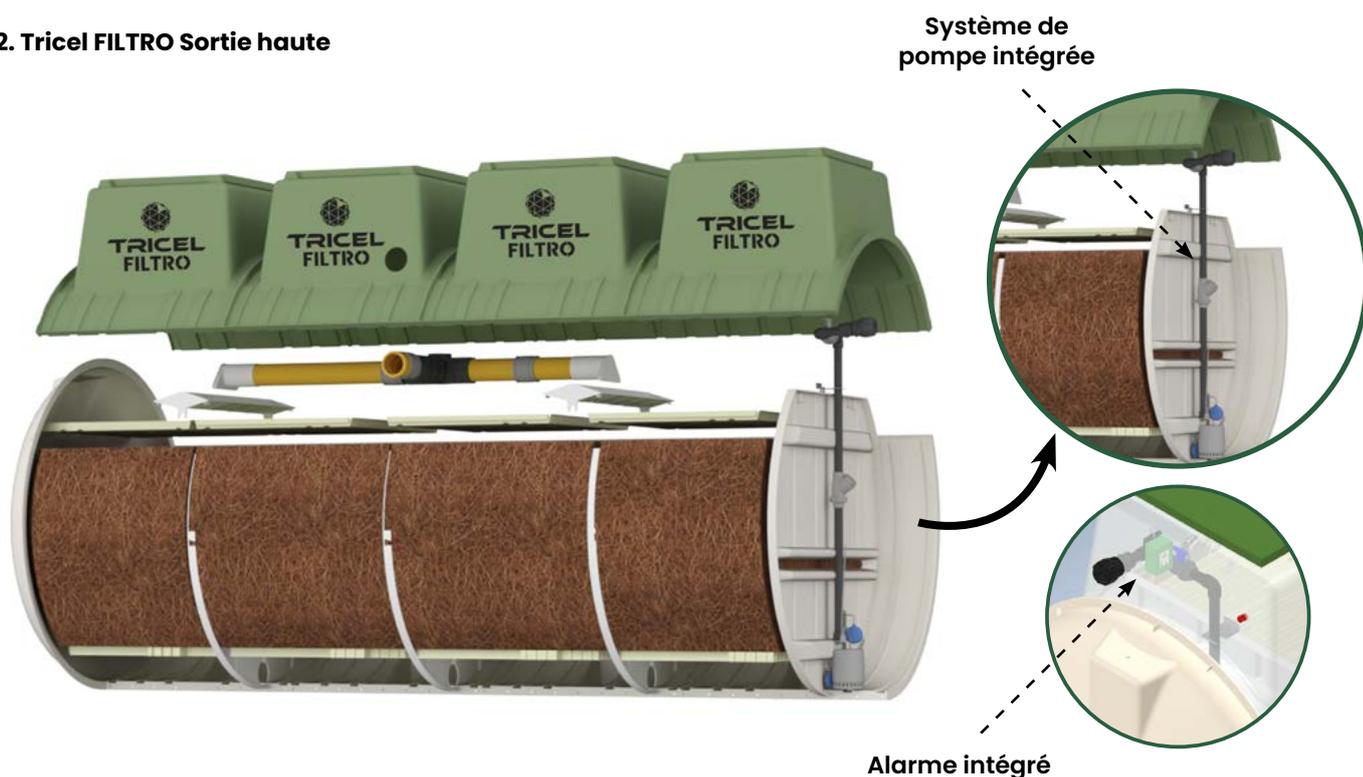
b. Schémas de principe

1. Tricel FILTRO



- | | | | | | |
|---|----------------------|---|---|---|-----------------|
| ① | Entrée des effluents | ④ | Rampes de répartition | ⑦ | Tampons d'accès |
| ② | T de repartition | ⑤ | Fibre de coco | | |
| ③ | Augets basculants | ⑥ | Sortie basse des eaux traitées vers exutoire
(sortie haute avec pompe intégrée disponible en option) | | |

2. Tricel FILTRO Sortie haute



c. Principes de fonctionnement

Ce filtre compact Tricel FILTRO combine un prétraitement (cuve de décantation primaire) non fournie et un filtre composé de fibre de coco (cuve massif filtrant). Ce filtre compact peut avoir un fonctionnement gravitaire (sortie basse) sans électricité ou un fonctionnement pompé (sortie haute).

- 1ère phase : Traitement primaire

Le traitement primaire s'effectue dans la cuve de décantation primaire, où arrivent les eaux usées provenant des éviers, douches, toilettes, etc. Cette cuve provoque un ralentissement des effluents, permettant aux matières solides et aux boues lourdes de décanter en fond de fosse, pendant que les substances les plus légères (graisses) montent en surface pour y former un chapeau de flottants. Le préfiltre fixé en sortie retient un maximum de matières solides. Des bactéries anaérobies, naturellement présentes dans les effluents, se développent dans le décanteur primaire et liquéfient boues et matières solides en digérant les composants organiques qu'ils contiennent.

- 2nde phase : Traitement secondaire

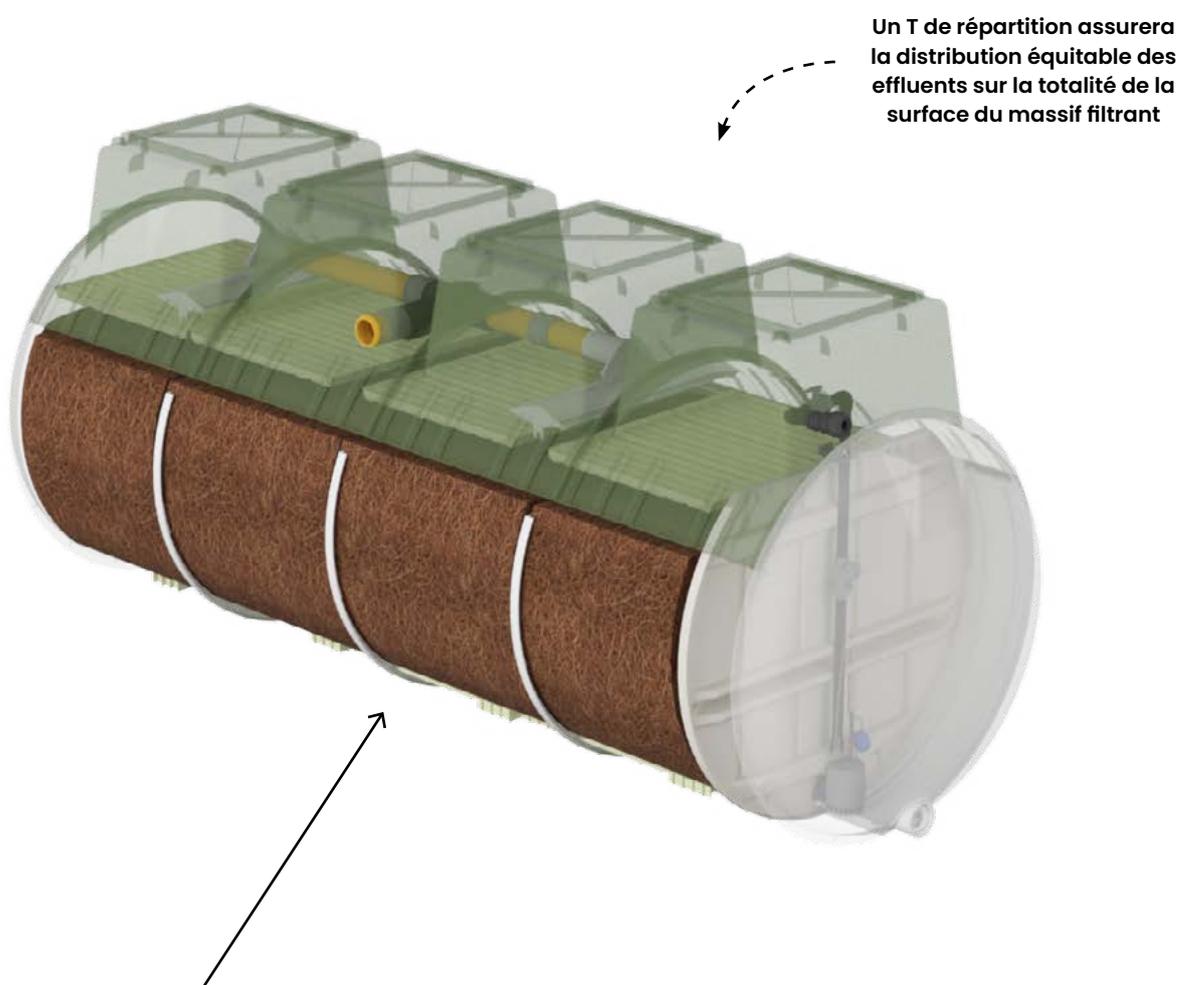
Les effluents pré-traités arrivent alors dans le massif filtrant. Ils se déversent dans un auget, conçu pour basculer à un niveau donné, libérant ainsi des bâchées d'un volume précis sur des plateaux de répartition fabriqués sur mesure. Ce système de distribution assure une parfaite équi-répartition des effluents sur l'ensemble du lit filtrant, garantissant ainsi un traitement optimum des eaux usées.

La technologie du filtre compact Tricel FILTRO repose sur de la fibre de coco, qui sert à la fois de massif filtrant et de support bactérien (voir paragraphe suivant). La fibre de coco est un terme générique désignant la fibre végétale naturelle qui, constituée en mésocarpe fibreux, entoure et protège la noix de coco et son amande comestible. Ces fibres sont riches en lignine, laquelle leur confère une grande rigidité, une bonne imperméabilité à l'eau et une excellente résistance à la décomposition.

Pendant que les effluents traversent progressivement le massif filtrant, ils subissent un traitement secondaire à la fois :

- par filtration physique par la fibre de coco,
- par purification biologique, principalement grâce à la flore bactérienne aérobie qui s'y développe naturellement, alimentée en permanence en oxygène. Des bactéries anaérobies y abattent également nitrates et autres éléments.

En sortie de filtre compact, les eaux usées ont été traitées conformément à la législation en vigueur et peuvent être évacuées vers un exutoire (de manière gravitaire pour le modèle sortie basse et à l'aide d'une pompe pour le modèle sortie haute).



d. Massif filtrant

Le massif filtrant utilisé est de la fibre de coco naturelle. Les caractéristiques techniques de ce massif filtrant le rendent très performant et simple d'utilisation. En effet, le type de fibre utilisé ne nécessite aucune opération de maintenance de type ratissage au cours de sa vie car le biofilm généré par le traitement n'imperméabilise pas la surface du massif filtrant. Ces fibres imputrescibles vont se consommer légèrement pendant toute leur durée de vie et un simple réassort de quelques kilos annuels sera suffisant pour maintenir les performances optimales du massif filtrant.



Un media filtrant naturel



La lignine lui procure une grande rigidité, ce qui assure une bonne aération, essentielle pour un traitement efficace.



100% biodégradable et facile à réapprovisionner



Ne nécessite pas de renouvellement total couteux



Aucune imperméabilisation ne se produira au fil du temps ce qui signifie que la scarification du média ne sera jamais requise



Les plantations de coco existent partout sur la bande tropicale et sont peu exigeantes en nutriments et en travail pour produire des rendements intéressants. Dans son ensemble, la transformation de la noix de coco demande peu de main-d'œuvre.

Classiquement, c'est plutôt la chair de la noix de coco qui intéresse les consommateurs, d'où plusieurs biens de consommation qui en découlent. La coquille dure de la noix est récupérée pour la fabrication de charbon activé. La bourre (l'enveloppe) est récupérée pour l'industrie de la fibre, pour la fabrication de substrat horticole et pour des usages plus techniques, tel le traitement des eaux usées, nécessitant le découpage de la bourre en fibres dont les caractéristiques sont maîtrisées (longueurs, taux de particules fines, etc). Ainsi, il est possible d'utiliser l'ensemble de la noix de coco et de ne rien rejeter comme déchet.

La coco est une matière première complètement renouvelable et dont les plantations sont maîtrisées pour exploiter l'arbre sur toute sa durée de vie et en replanter des nouveaux afin de remplacer les anciens.

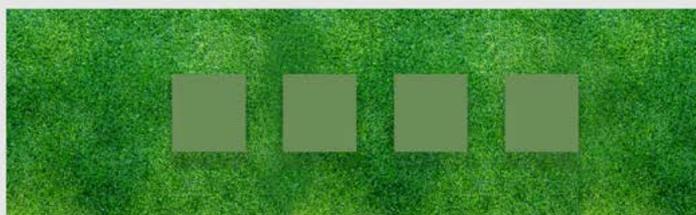
Les milieux filtrants à base de coco sont constitués de matière première 100 % organique, donc 100 % recyclable. À la fin de la vie utile du milieu filtrant, ce dernier peut être valorisé après stabilisation par voie de compostage où par chaulage. Le matériel recyclé peut servir comme engrais pour enrichir des sols pauvres en fertilité.

e. Présentation de la gamme

Les filtres compacts Tricel FILTRO à partir de 21 EH sont conformes à la réglementation nationale en vigueur : annexe ZA de la norme NF EN 12566-3:2005+A2:2013 et arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 7 mars 2012 modifié le 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO₅. Le dispositif Tricel FILTRO est une solution adaptable à tous les types de parcelles après confirmation d'un bureau d'études ayant réalisé une étude de sol.

Le filtre compact Tricel FILTRO propose une bonne intégration paysagère avec seuls ses tampons d'accès verts visibles au niveau du sol. De plus son emprise au sol est très faible comparativement aux filières traditionnelles (entre 10 et 14m² selon le modèle contre 40 à 200m² pour le traitement en filières traditionnelles).

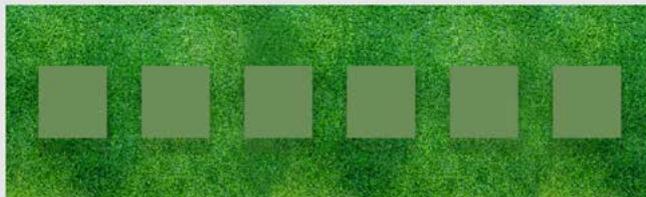
Tricel FILTRO 24



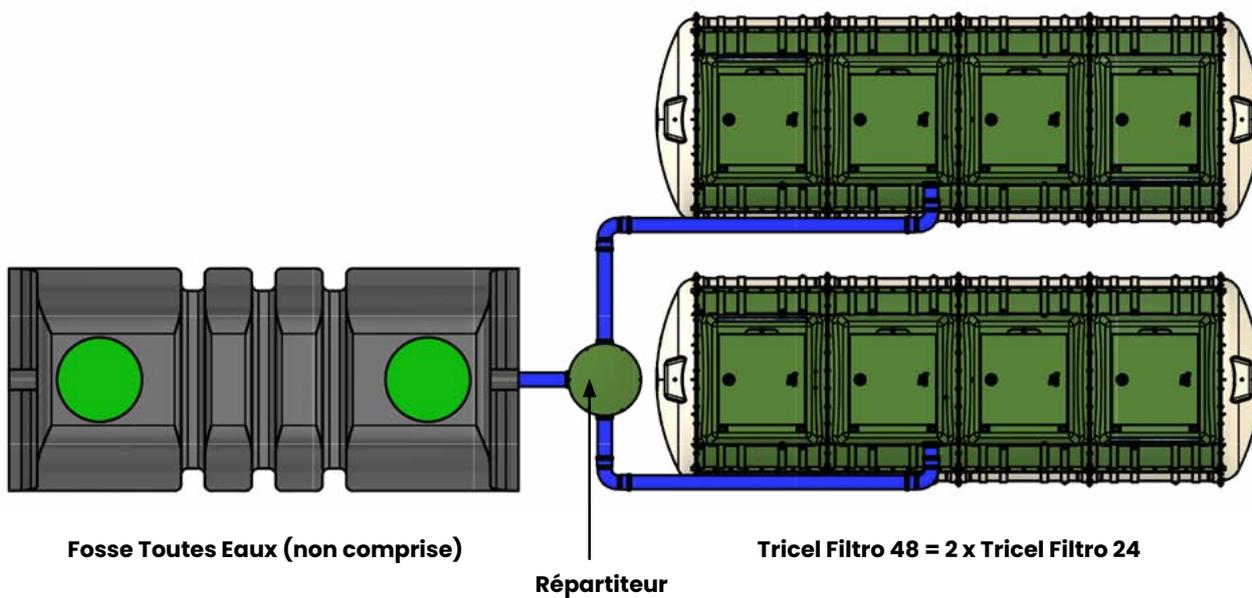
Tricel FILTRO 30



Tricel FILTRO 36



Dans le cas de besoins supérieurs à 36EH, nous pouvons combiner les cuves Tricel Filtro en ajoutant un répartiteur en amont (nous contacter pour les combinaisons possibles). Exemple pour un Filtro 48 ci-dessous en combinant deux cuves de Filtro 24 à la suite d'une fosse toutes eaux.



Vous trouverez les détails concernant l'installation du répartiteur en annexe X.

2. Précautions d'installation et d'utilisation

a. Lieu de pose

Le choix de l'emplacement du filtre compact est capital pour son bon fonctionnement. Les cuves n'étant pas dimensionnées pour recevoir des charges de n'importe quelle origine, il faudra veiller à rester à bonne distance de tout élément qui serait susceptible d'appliquer des efforts sur la cuverie (voir schémas ci-dessous et paragraphe suivant).

Distances à respecter



b. Distances de sécurité face aux charges

Les cuves doivent être situées à l'écart de toute charge roulante ou statique et de tout ouvrage fondé :

- **Charge roulante** (passage de véhicules, ...) **ou statique** (bloc ou structure de pierre, stockage de bois de chauffage, terrain pentu ou coteau, ...) : une distance de sécurité de 3 m par défaut doit-être respectée. S'il s'agit d'un camion hydrocureur ou autre poids lourd, c'est alors une distance minimum de 5 mètres qui devra être respectée.
- **Ouvrage fondé** : une distance de sécurité entre le bord non remué de la fouille et tout ouvrage fondé doit être respectée. Elle est de 5 mètres par défaut.

De manière générale, si les distances mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être respectées, par exemple pour des raisons de configuration ou de dimensions de parcelle, un bureau d'études définira la distance minimum et/ou les précautions particulières requises de telle sorte qu'aucunes charges statiques ou roulantes ne puissent être transférées sur la cuve et que les ouvrages fondés ne puissent pas être déstabilisés par l'installation de la cuve. **L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.**

Le filtre compact doit aussi être tenu éloigné de tout captage déclaré d'eau destinée à la consommation humaine. Conformément à l'arrêté « prescriptions techniques » du 7 septembre 2009 modifié, une distance de 35 m doit-être respectée, qui peut être réduite pour des situations particulières permettant de garantir une eau propre à la consommation humaine.

Les cuves ne doivent pas se trouver à proximité d'arbres développant un fort réseau racinaire qui risquerait d'appliquer des efforts sur la cuve ou d'y pénétrer.

Lors du choix de l'emplacement du filtre compact Tricel FILTRO, veiller à ce qu'il soit toujours accessible pour son futur entretien et maintenance.

Les tampons d'accès résistent à une charge accidentelle de 600 kg cependant ils ne sont pas prévu pour résister aux charges piétonnières donc :

- il ne faut pas marcher dessus
- les installations doivent être délimitées visuellement de manière pérenne (bordure, clôture, empierrement, etc).

3. Garanties contractuelles

a. Garanties proposées

Sous condition de respect des règles ci-après, Tricel offre les garanties suivantes :

- Une garantie légale de 10 ans sur la cuverie et les équipements du procédé (massif filtrant, auget, plateaux de répartition) extensible à 20 ans si entretien réalisé par Tricel ou un de ses partenaires exclusifs et enregistrement de votre produit sur le site www.tricel.fr. Vous pouvez aussi trouver un QR code sur l'étiquette d'identification de la cuve sous le tampon d'accès de celle-ci. Après la mise en service de votre station, vous disposez de 6 mois pour enregistrer votre produit afin de bénéficier de cette extension.
- Une garantie de 2 ans sur les éléments mécaniques tel que butée d'auget ou électriques (sortie haute uniquement : pompe de relevage, alarme de niveau) contre les vices de fabrication.

Conditions d'application légale des garanties

Pour l'installateur :

- Respecter le dimensionnement du filtre compact.
- Respecter les étapes d'installation et précautions de pose conformément aux instructions du présent guide et de la réglementation en vigueur.
- Information de l'utilisateur sur ses obligations ainsi que le moyen d'accéder au présent guide (site web de Tricel, QR code présent sur l'étiquette de traçabilité de la cuve).

Pour l'utilisateur :

- Respecter les conditions d'utilisation et d'exploitation conformément au présent guide et à la réglementation en vigueur.
- Respecter la conformité de l'effluent domestique aux obligations de l'arrêté technique du 7 septembre 2009 modifié.
- S'assurer des vérifications suivantes en conformité avec l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié :
 1. état du décanteur primaire et mesure du niveau de boues
 2. vidange des boues lorsque leur niveau atteint 50% du volume utile du décanteur primaire
 3. bon écoulement des eaux vers le décanteur primaire, entre celui-ci et le massif filtrant et au sein du massif filtrant
 4. inspection annuelle du préfiltre

Ces vérifications sont réalisées par Tricel ou ses partenaires exclusifs lors de la visite d'entretien annuelle. Si le client choisit de ne pas souscrire au contrat d'entretien, il devra assumer lui-même l'entretien du filtre compact. Tricel et ses partenaires exclusifs ne pourront en aucun cas être tenus responsables d'un dysfonctionnement lié à un mauvais entretien du filtre compact ou au non-respect des éléments à vérifier.

Par sécurité, le propriétaire doit faire installer son filtre compact par un installateur ayant souscrit une assurance décennale.

Noter que toute évolution de la surface habitable nécessite la vérification de l'adéquation du dimensionnement du filtre compact par les services du SPANC.

b. Limites d'emploi

Le propriétaire a pour obligation légale de veiller au bon fonctionnement de son dispositif. Il doit donc respecter entre autres les conditions d'utilisation suivantes :

- Le dispositif Tricel FILTRO fait partie d'un ensemble global, qui va de la plomberie de l'habitation jusqu'au point de rejet des effluents traités. Chacun des composants de cet ensemble doit être correctement installé et entretenu et doit bien fonctionner, pour que puisse être garanti le bon fonctionnement du dispositif d'assainissement.
- Les charges hydraulique et organique supportées par un dispositif d'assainissement ne doivent pas excéder de manière durable la capacité de traitement pour laquelle il a été conçu.
- Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif dans le temps, l'utilisateur devra prendre certaines précautions, dont :
 - L'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par un dispositif d'assainissement.
 - Il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de surface, eaux de ruissellement, eaux souterraines, ...).
 - Ne pas permettre à des quantités excessives de produits chimiques ou difficilement biodégradables de pénétrer dans le dispositif : saumures d'adoucisseurs d'eau, huiles ou graisses, déjections animales, lait, alcool ou aliments, désinfectants, détergents et nettoyants, ...
 - Ne pas rejeter dans le dispositif les produits suivants : hydrocarbures, huiles de moteur ou de friture, acides forts, substances alcalines, produits photographiques, pesticides, lingettes, protections féminines, papier essuie-tout, couches bébé, médicaments, ... Ces deux listes ne sont pas exhaustives mais donnent des exemples de produits courants qui peuvent nuire au bon fonctionnement d'un dispositif d'assainissement individuel.
- Le personnel d'entretien doit pouvoir accéder facilement au dispositif.

PRODUITS INTERDITS

Comme pour tout type de filtre ces produits nocifs portent préjudice au bon fonctionnement de l'épuration des eaux.

- Produits pharmaceutiques
- Acides et dérivés (éther, peinture, ammoniac...)
- Produits hygiéniques (lingettes, tampons hygiéniques...)
- Produits non biodégradables (huiles minérales, cartons, plastique, caoutchouc...)
- Produit dont le ph ne se situe pas entre 5,5 et 8,5



PRODUIT À USAGE MODÉRÉ

Ces produits non nocifs en faible quantité peuvent être évacués via l'utilité de traitement individuel des eaux usées.

- Détergents pour vaisselle
- Produits pour le lave-vaisselle et le lave-linge
- Produits détartrants
- Produits biodégradables
- Condensats de chaudière évacués vers le filtre compact de façon gravitaire seulement (dilution)



- Entretien et maintenance doivent être assurés comme décrits au paragraphe 4. Quand requise, la vidange du compartiment de décantation primaire est à réaliser conformément aux prescriptions données plus bas dans ce manuel.
- Sauf dispositions particulières (ex dalle de répartition), aucun véhicule ni aucune charge lourde ne devra passer au-dessus ou à proximité immédiate de la cuve du filtre compact Tricel FILTRO.

Limitations de responsabilités :

- Tricel et ses distributeurs ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables de tout problème ou dysfonctionnement engendré par une mauvaise installation du dispositif et/ou du système de collecte et de rejet des eaux usées de l'habitation et/ou de leur ventilation.
- Le fabricant et ses distributeurs ne sauraient être tenus pour responsables des dommages ou pertes, y compris les pertes consécutives et immatérielles, causés par une panne ou une défaillance du dispositif résultant d'une mauvaise installation ou utilisation. Le non-respect des instructions du présent guide d'utilisation peut avoir un impact négatif sur les performances du filtre compact Tricel FILTRO et remettre en cause les garanties applicables.

c. Mise en route

Votre filtre compact Tricel FILTRO est obligatoirement mis en route par un technicien Tricel ou un concessionnaire (Partenaire exclusif) Tricel. Un certificat de mise en route est émis à la fin de cette intervention. Installé, raccordé et mis en route, votre filtre compact Tricel FILTRO est désormais prêt à fonctionner.

La mise en route inclut un certain nombre de vérifications, dont :

- Vérification du bon positionnement des plateaux de répartition sur leurs supports;
- Positionnement de l'auget basculant sur son axe et vérification de son horizontalité, afin d'obtenir une bonne équi-répartition des effluents sur l'ensemble des plateaux ;
- Vérification de la bonne fixation des amortisseurs sous l'auget basculant.
- Pour le modèle Tricel FILTRO sortie haute : raccordement électrique et test de la pompe et de l'alarme.

Lors des essais de type réalisés au PIA en 2023, il n'a fallu que 4 semaines (8 semaines pour le modèle Tricel FILTRO sortie haute) pour que la biomasse se développe et que le filtre compact Tricel FILTRO atteigne son niveau de performances épuratoires optimal.

d. Marquage CE



25
EN 12566-3

Déclaration des performances FILTRO-10-FR-20250401

1. Code d'identification unique du produit type :
Tricel FILTRO 21 à 50EH - Gamme de Filtres Compacts
2. Usage(s) prévu(s) :
Petite station d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi PRV.
3. Fabricant : TRICEL, Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co. Kerry, Ireland
4. Mandataire : non applicable
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 3
6. Norme harmonisée : Organisme(s) notifié(s) :
EN 12566-3+A2 N° 1739 PIA – Prüfinstitut für Abwassertechnik GmbH
7. Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances			Spécifications Techniques Harmonisées	
Efficacité du traitement	Rendements obtenus sur le Tricel FILTRO 5 avec des charges organiques journalières en entrée durant l'essai (DBO_5) : 0,26 kg/j			EN 12566-3:2005 +A2:2013	
	DBO_5 96.5 %	P 21.5%			
	DCO 92 %	NH4-N 74.4 %			
	MES 97.3 %				
Capacité du traitement		TRICEL FILTRO 24	TRICEL FILTRO 30		TRICEL FILTRO 36
	Charge organique journalière nominale (DBO_5)	1,44 kg/j	1,80 kg/j		2,16 kg/j
	Débit hydraulique journalier nominal (Q_N)	3,60 m ³ /j	4,50 m ³ /j	5,40 m ³ /j	
Étanchéité à l'eau	Étanche à l'eau (essai à l'eau)				
Résistance à l'écrasement	Comportement structurel confirmé sur TRICEL 6 ring tank avec les conditions suivantes (essai de Pit test) : - Hauteur maximale du sol à l'entrée : 93cm - Hauteur maximale de la nappe depuis la base de la cuve : 148cm				
Durabilité	Facteur de fluage PRV α et facteur de vieillissement PRV $\beta > 0.3$				

Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
Guide à l'usager « TRICEL FILTRO >20 EH – Guide d'utilisation et d'installation ».

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

James Butler, Responsable Engineering

À Killarney, le 15/04/2025



25
EN 12566-3

Déclaration des performances
FILTRO-10-FR-20250402

- Code d'identification unique du produit type :
Tricel FILTRO 21 à 50EH - Gamme de Filtres Compacts sortie haute
- Usage(s) prévu(s) :
Petite station d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi PRV.
- Fabricant : TRICEL, Ballyspillane Ind Est, Killarney, Co. Kerry, Ireland
- Mandataire : non applicable
- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : 3
- Norme harmonisée : Organisme(s) notifié(s) :
EN 12566-3+A2 N° 1739 PIA – Prüfinstitut für Abwassertechnik GmbH
- Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécifications Techniques Harmonisées													
Efficacité du traitement	Rendements obtenus sur le Tricel FILTRO 5 avec des charges organiques journalières en entrée durant l'essai (DBO_5) : 0,26 kg/j DBO ₅ 97.4 % P 22.8% DCO 93.2 % NH4-N 74.8 % MES 96.9 %	EN 12566-3:2005 +A2:2013													
Capacité du traitement	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>TRICEL FILTRO 24</th><th>TRICEL FILTRO 30</th><th>TRICEL FILTRO 36</th></tr></thead><tbody><tr><td>Charge organique journalière nominale (DBO_5)</td><td>1,44 kg/j</td><td>1,80 kg/j</td><td>2,16 kg/j</td></tr><tr><td>Débit hydraulique journalier nominal (Q_n)</td><td>3,60 m³/j</td><td>4,50 m³/j</td><td>5,40 m³/j</td></tr></tbody></table>			TRICEL FILTRO 24	TRICEL FILTRO 30	TRICEL FILTRO 36	Charge organique journalière nominale (DBO_5)	1,44 kg/j	1,80 kg/j	2,16 kg/j	Débit hydraulique journalier nominal (Q_n)	3,60 m ³ /j	4,50 m ³ /j	5,40 m ³ /j	
			TRICEL FILTRO 24	TRICEL FILTRO 30	TRICEL FILTRO 36										
Charge organique journalière nominale (DBO_5)	1,44 kg/j		1,80 kg/j	2,16 kg/j											
Débit hydraulique journalier nominal (Q_n)	3,60 m ³ /j		4,50 m ³ /j	5,40 m ³ /j											
Étanchéité à l'eau	Étanche à l'eau (essai à l'eau)														
Résistance à l'écrasement	Comportement structurel confirmé sur TRICEL 6 ring tank avec les conditions suivantes (essai de Pit test) : - Hauteur maximale du sol à l'entrée : 93cm - Hauteur maximale de la nappe depuis la base de la cuve : 148cm														
Durabilité	Facteur de fluage PRV α et facteur de vieillissement PRV β >0.3														

Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
Guide à l'utilisateur « TRICEL FILTRO >20 EH – Guide d'utilisation et d'installation ».

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus. Signé pour le fabricant et en son nom par :

James Butler, Responsable Engineering

À Killarney, le 15/04/2025

4. Entretien et maintenance

a. Contrat d'entretien



ENTRE :

Tricel Poitiers SAS - 17 avenue de la Naurais-Bachaud – 86530 Naintré – France
Tél. : +33 (0) 5 49 93 93 60 - E-mail : trichel@fr.trichel.eu
SIRET : 533 749 842 00027 - APE : 2229A - TVA intracom : FR19 533 749 842 - SAS au capital de 50.000€

Ci-après désigné le « prestataire »

ET :

Nom : Prénom : Téléphone fixe :
E-mail : Téléphone portable :
Adresse d'installation :
Code postal : Ville :
Adresse de facturation (si différente) :
Code postal : Ville :

Ci-après désigné le « client »

L'INSTALLATION

Modèle : Réhausse : N° série :
Modèle de poste de relevage (si applicable) : N° de la pompe (si applicable) :
Utilisation (principale/secondaire, gîtes, ...) : Installateur :
Date d'installation : Date de mise en service :

Date de la construction : Plus de 2 ans Moins de 2 ans Qualification client : Particulier Professionnel

NOS FORMULES (COCHER L'OPTION CHOISIE)

Les systèmes d'épuration Tricel® doivent être installés conformément aux préconisations du guide d'utilisation Tricel®. La mise en service d'un système d'épuration Tricel®, qui ne peut être réalisée que par un technicien Tricel ou un Partenaire exclusif Tricel, ne constitue pas une réception de chantier et Tricel et/ou le Partenaire exclusif Tricel ne sauraient en aucun cas et d'aucune manière que ce soit être tenus pour responsables de la qualité et/ou de la conformité des travaux d'installation d'un système d'épuration Tricel®, qui relèvent de la responsabilité exclusive de l'entreprise exécutant lesdits travaux d'installation.

La signature du contrat qui vaut Certificat de Mise en Route est l'événement déclencheur des garanties dont fait l'objet le filtre compact Tricel® concerné.

Pour rappel, les systèmes Tricel® doivent faire l'objet d'une utilisation conforme par le client, selon les prescriptions indiquées dans le guide d'utilisation, et d'un contrôle annuel de bon fonctionnement. Le propriétaire client déclare par la présente accepter les contraintes d'utilisation du système d'épuration Tricel® et les fait siennes.

En signant ce document (Certificat de Mise en Route et Contrat d'Entretien), le client déclare avoir pris connaissance du « guide d'utilisation TRICEL SETA - SIMPLEX – FILTRO » disponible via le QR code situé sur la plaque signalétique ou sur notre site internet et choisit une option en ayant pris connaissance de toutes les clauses de ce contrat, tant au recto qu'au verso, dont il comprend les termes et la portée. Les conditions générales de vente apparaissant au verso font partie intégrante du contrat.

OPTION 1
FORMULE TRANQUILLITÉ
(avec pompe) NF P 16-008

Ce contrat comprend les prestations suivantes :

- Assistance téléphonique 5/7
- Contrôle annuel du bon fonctionnement du filtre compact
- Remplacement des pièces (si nécessaire) lors de la visite d'entretien annuel
- Toute intervention en cas de déclenchement d'une alarme

168€ / An*

OPTION 2
FORMULE ÉCONOMIE
NF P 16-008

Ce contrat comprend les prestations suivantes :

- Assistance téléphonique 5/7
- Contrôle annuel du bon fonctionnement du filtre compact

Hors réparations qui feront l'objet de devis et facturations spécifiques au taux horaire + forfait de déplacement

147€ / An

OPTION 3
SANS CONTRAT D'ENTRETIEN

Le client prend la responsabilité de l'entretien et de la maintenance, selon les recommandations décrites dans le guide d'utilisation.

**Forfait déplacement 209.20€/ttc
+ forfait horaire 60.29€/ttc**

Mode de paiement : Accompagner le contrat d'un RIB, du mandat de prélèvement SEPA. Voir modalités de paiement au verso.
Le présent contrat de maintenance (options 1 et 2) est valable pour un **engagement de 12 mois**, à compter de la date de mise en place du contrat et **renouvelable par tacite reconduction** sauf dénonciation écrite (voir conditions au verso).

CERTIFICAT DE MISE EN ROUTE **SIGNATURE DU CLIENT :**
TECHNICIEN : *Prix soumis à variations selon le partenaire pour l'entretien et le modèle de cuve, prix soumis à évolution annuelle.
FAIT À : **LE :**

CONTRAT DE SERVICE ET ENTRETIEN FILTRE COMPACT TRICEL FILTRO

OBJET DU CONTRAT

Le présent Contrat TRICEL Service a pour objet de définir les conditions selon lesquelles le prestataire assure l'entretien et la maintenance des biens. Le prestataire s'engage à fournir les moyens nécessaires et suffisants pour effectuer les prestations contractuelles dans les meilleures conditions, dans le respect des règles de l'art, des normes et des réglementations en vigueur. Il vous permet de bénéficier à la signature, de l'option 1 ou 2 d'une inspection annuelle effectuée par l'entrepreneur ou par son représentant du système de traitement des eaux usées vendu et installé à l'adresse d'installation. Cette inspection inclut les opérations suivantes : Apport de fibre végétale « coco », vérification que les accès, ventilation et prises d'air sont bien dégagés, mesure du niveau de boues dans le décanteur primaire, nettoyage préfiltre, contrôle fonctionnement et nettoyage chasse à auget et plateaux de répartitions, contrôle du fonctionnement de la pompe si le filtre compact en est équipé, vérification de l'alarme visuelle, contrôle des rejets nitrate et ammoniacal (si mesure prenable). **Les frais d'entretien d'autres composantes de la chaîne de traitement des eaux usées (vidange, traitement tertiaire, poste de relevage amont, bac à graisse, etc.) ne sont pas inclus dans le présent contrat.** Un compte-rendu de visite est établi. Des recommandations peuvent être émises (vidange du décanteur primaire, mise à niveau du massif filtrant, remise en état de matériel dégradé).

S'il s'avère nécessaire de procéder à des réparations ou à un remplacement de pièces défectueuses, il sera obligatoirement présenté un devis comportant le coût des fournitures, de la main-d'œuvre et du déplacement.

Les réparations ou travaux ne seront exécutés qu'après accord du client porté sur le devis.

En cas d'urgence, l'intervention s'effectuera d'un commun accord avec le client. Toute souscription d'un contrat supérieur à 12 mois après la mise en route du filtre compact fera l'objet d'un état des lieux, lors de la première visite d'entretien.

CARACTERISTIQUES DES OPTIONS

Option 1 Formule tranquillité : Sont compris les services d'assistance téléphonique, la maintenance annuelle, le remplacement de la pompe de relevage (si nécessaire), le complément de fibre végétale « coco » aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation, et ce, même en cas de déclenchement d'alarme en cours d'année. Ne sont pas comprises des interventions relevant d'un problème extérieur au système TRICEL (Ex : colmatage de préfiltre dû à une utilisation de produits inadaptés, dommage électrique, déclenchement d'alarme sans raison apparente, problèmes liés à une installation ou utilisation non conformes, cas de force majeure, etc.).

Option 2 Formule économique : Sont compris les services d'assistance téléphonique, la maintenance annuelle, le complément de fibre végétale « coco » aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation. Le remplacement des pièces d'usure, la vidange, ou tout déclenchement d'alarme en cours d'année engendrant l'envoi de pièces ou la visite d'un technicien feront l'objet d'un devis et d'une facturation spécifique.

Option 3 Sans contrat : le client s'engage à réaliser par ses propres moyens la maintenance annuelle du système « le complément de fibre végétale (coco) aux fréquences indiquées dans le guide d'utilisation ».

ENGAGEMENTS DU CLIENT

Pour les visites d'entretien, un rendez-vous est convenu au moins cinq jours à l'avance avec le client, celui-ci pouvant demander un report deux jours ouvrables au moins avant la date fixée. Le prestataire indique à la demande expresse du client si la visite a lieu le matin ou l'après-midi selon son organisation. Le client s'engage à être présent ou à rendre accessible le coffret ainsi que tous les **tampons d'accès** du système.

En cas d'absence du client au rendez-vous ou de non-accessibilité à l'équipement, une facturation supplémentaire sera appliquée sur la base d'un forfait de déplacement.

Conformément à nos Guides de l'utilisateur (disponibles sur www.tricel.fr), tout client d'un assainissement TRICEL doit respecter les précautions d'usage, de surveillance et d'entretien de son équipement. Il doit également veiller au maintien de la parfaite intégrité de l'installation.

En cas d'oubli, d'un imprévu, de la simple question au cas d'urgence, nous vous offrons une assistance permanente et gratuite grâce à :

- Un numéro dédié pour joindre notre assistance technique au 05 49 93 93 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Un conseiller TRICEL pour répondre à vos questions, vous assister, et vous mettre le cas échéant en relation avec des prestataires compétents intervenant rapidement.

DUREE DU CONTRAT

Le Contrat TRICEL Service (option 1 ou 2) est établi pour une durée de 12 mois, tacitement reconductible pour une même durée, il prend effet à la date de sa signature ou au jour de la Mise en Route, en cas de travaux préalables à réaliser par le client.

MODIFICATIONS DES OPTIONS ET RESILIATION

Le Contrat TRICEL Service (option 1 ou 2) peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en respectant un préavis minimal de deux mois avant l'échéance, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 17 Avenue de la Naurais-Bachaud, 86530 Naintré.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont payables à réception. Dans le cas d'un contrat conclu hors établissement, le prestataire ne pourra recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit, avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat (article L.221-10 du Code de la consommation).

DROIT DE RETRACTATION

En cas de conclusion du contrat hors établissement, le client consommateur dispose, d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du client, avant la fin du délai de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation joint aux présentes, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au client. Seul le prix des services commandés sont remboursés. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le prestataire, de la notification de la rétractation du client.

DONNEES PERSONNELLES

Le prestataire se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles suivantes concernant le client et nécessaires à la fourniture des services : nom, adresse, numéro de téléphone, mail. Conformément à l'article 6 du RGPD, le présent traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de service et entretien TRICEL. Ces informations et données sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la livraison des services. Le responsable du traitement des données personnelles est la société TRICEL (relationclient@tricel.eu). Le client dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, de rectification, d'effacement, du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité desdites données. La demande s'effectue par courrier électronique à l'adresse suivante : (relationclient@tricel.eu). Le client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL concernant le traitement de ses données personnelles.

DROIT APPLICABLE – JURIDICTION

Le présent contrat est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat qui n'aurait pas été réglée par voie amiable, seront soumis aux tribunaux compétents.

Conformément à l'art. L. 211-3 du Code de la Consommation, le Client, après réclamation auprès de RENOVATION DU PATRIMOINE n'ayant pas aboutie, pourra recourir gratuitement à une procédure de médiation. Le prestataire propose ainsi au client de saisir la plateforme de médiation de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM Conso) via son site internet www.anm-conso.com ou en écrivant à l'adresse suivante : 62, rue Tiquetonne – 75002 PARIS.

Lu et approuvé le
Signature du client.....

Formulaire de rétractation (*) Rayez la mention inutile

A compléter et renvoyer à : TRICEL POITIERS SAS, 17 avenue de la Naurais-Bachaud – 86530 Naintré ou Email : (relationclient@tricel.eu).

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

COMMANDE LE :

NOM DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

ADRESSE DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

DATE :/...../..... SIGNATURE DU (DES) CONSOMMATEUR(S) :

b. Entretien semestriel

Pour les modèles Tricel FILTRO, un contrôle hebdomadaire de non stagnation des eaux en surface du massif filtrant (bon écoulement des eaux à travers le massif filtrant) est à réaliser.

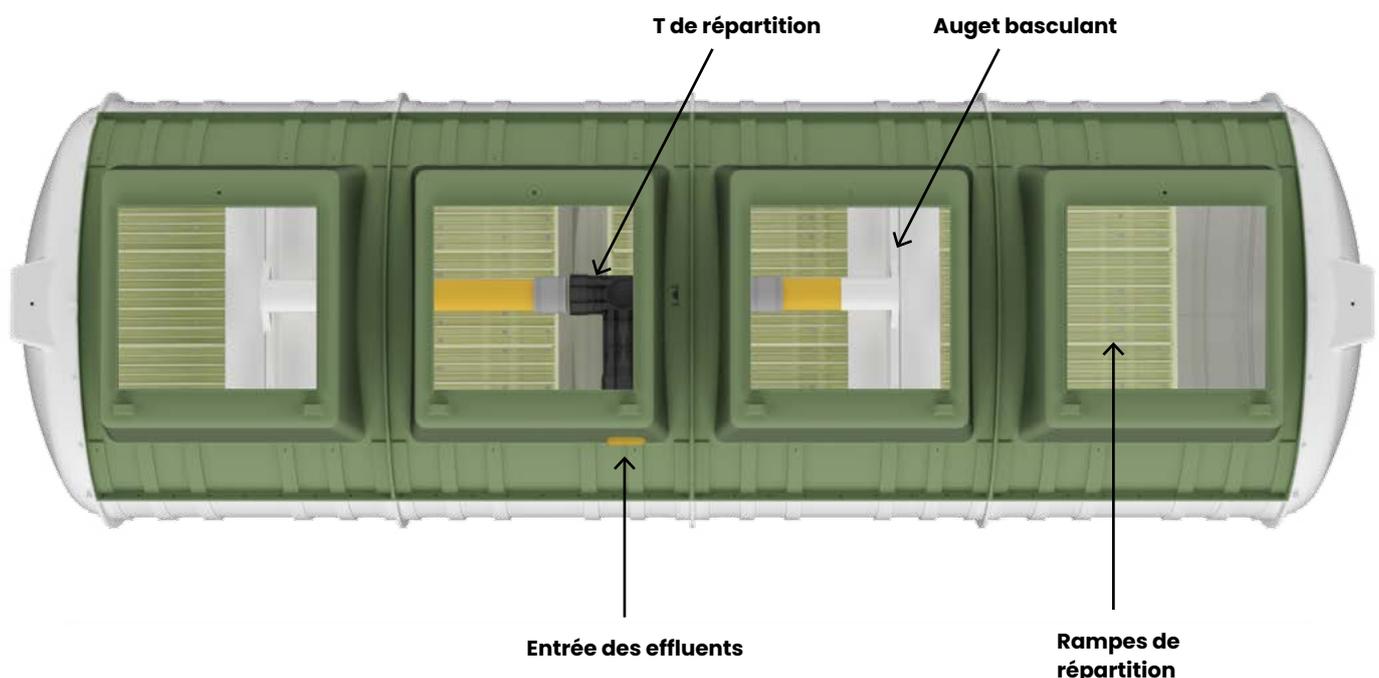
Les opérations de contrôle et de nettoyage suivantes sont à effectuer par l'utilisateur ou par un professionnel tous les 6 mois entre les entretiens annuels.

- Vérification du bon écoulement des effluents en entrée du filtre compact Tricel FILTRO ainsi que des éventuels regards et éléments de sortie de l'eau traitée (regards des tranchées d'infiltration, sortie au fossé, poste de relevage, etc).
- Nettoyage au jet d'eau à faible pression de l'auget basculant et des plateaux de distribution.
- Vérification de la hauteur du niveau de boue à l'aide d'une canne à boue spécifiquement dédiée à cet usage.



- Vérification des accès et ventilation, s'assurer que tout est bien dégagé (végétation, débris divers)
- Pour les modèles sortie haute, contrôler que le système d'alarme pour prévenir d'un niveau haut n'est pas enclenché.

Si l'utilisateur réalise lui-même ce contrôle semestriel, il prendra toutes les précautions nécessaires avant son intervention (port d'équipements de protection individuelle, attention prêtée aux éclaboussures, etc)



c. Entretien annuel

Un entretien annuel complet, par du personnel qualifié, est requis pour garantir les bonnes performances épuratoires de votre installation. Le rapport de visite d'entretien correspondant est présenté en annexe de ce manuel. Il est important de consigner ou faire consigner toutes les opérations d'entretien et de maintenance menées sur votre filtre compact Tricel FILTRO dans un cahier de vie tel que celui proposé en annexe. Cet entretien annuel peut faire l'objet d'un contrat d'entretien tel que celui que vous proposera votre concessionnaire exclusif Tricel (voir paragraphe précédent).

L'entretien annuel inclut :

- Vérifier le bon écoulement des effluents en entrée et en sortie de la cuve de décantation primaire, du massif filtrant et des éventuels regards ; nettoyer au jet d'eau basse pression ou avec une buse de curage (« furet ») en cas de dépôts ou de colmatage.
- Mesurer le niveau de boues dans le compartiment de décantation primaire.
- Nettoyer le préfiltre et son carter.
- Vérifier le bon écoulement des eaux à travers la fibre de coco (pas de stagnation d'eau sur le dessus).
- Vérifier le niveau de fibre de coco et si nécessaire, en ajouter sans dépasser le dessous des plateaux de répartition.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'auget basculant et le nettoyer si besoin.
- Nettoyer les canaux des plateaux de répartition. S'assurer que tous les orifices sont exempts de débris afin d'obtenir une répartition uniforme sur le filtre compact.
- Vérifier l'horizontalité de l'auget et les régler si nécessaire.
- Vérification du bon état du système d'amortisseurs de l'auget. Si nécessaire, démonter et remplacer les amortisseurs, en mettant les nouveaux amortisseurs aux mêmes endroits.
- S'assurer du bon réglage du T de répartition interne à la cuve de filtration. Dans le cas de multiples cuves de filtration, s'assurer de la bonne équirépartition de l'eau entre les cuves.
- Nettoyage/désencrassage de la pompe dans le cas d'un modèle sortie haute. Pour cela, mettre l'installation hors tension, dévisser le raccord entre le tuyau et la vanne à l'intérieur de la dernière chambre du filtre compact, sortir la pompe en la soulevant par le tuyau fixé à celle-ci, nettoyer la pompe et le flotteur d'alarme au jet d'eau basse pression puis tout ré assembler. Ne pas oublier de remettre le système sous tension à la fin du nettoyage.
- Dégager les accès et ventilations (végétation, débris divers), afin d'assurer la bonne circulation de l'air dans l'installation.
- Bien refermer et sécuriser les tampons d'accès.

d. Chambre de prélèvements

L'accès à une chambre de prélèvement est obligatoire sur les systèmes Tricel FILTRO afin de pouvoir réaliser les contrôles de la qualité épuratoire requis. Pour les modèles Tricel FILTRO à partir de 21EH, le dernier compartiment de chaque cuve est accessible et fait office de chambre de prélèvements. Il n'y a donc pas besoin d'installer un équipement externe.

e. Fonctionnement de l'alarme (Tricel FILTRO sortie haute uniquement)

Les Tricel FILTRO version sortie haute disposent d'origine d'un boîtier d'alarme sur pile connecté à un flotteur. Il existe néanmoins la possibilité de la remplacer par ou une option avec boîtier électrique connecté au réseau de la maison. (Voir plus de détails dans la partie installation du manuel).

5. Autodiagnostic et dépannage

Correctement installé, utilisé et entretenu, votre dispositif d'assainissement Tricel FILTRO vous donnera entière satisfaction pendant de nombreuses années, sans souci particulier. Le modèle Sortie haute dispose d'un indicateur d'alarme pour signaler de toute montée en charge anormale des eaux dans la station. En cas d'activation il vous faudra immédiatement contacter votre partenaire Tricel.

Anomalies	Origines possibles	Actions correctives suggérées
1.) Les effluents n'arrivent pas dans le massif filtrant et/ou le niveau d'eau dans le compartiment de décantation primaire est trop élevé	Le préfiltre du compartiment de décantation primaire est colmaté	Retirer le préfiltre et le nettoyer avant de le remettre en place (voir paragraphe 4. Entretien et maintenance)
2.) Répartition inégale des effluents sur le massif filtrant	L'auget basculant fonctionne mal Le T de répartition n'est pas correctement réglé L'auget n'est pas horizontal	Régler le mouvement de l'auget Régler l'horizontalité du T de répartition jusqu'à obtenir une distribution équitable des effluents Ajuster l'horizontalité de l'auget
3.) La hauteur de fibre de coco a nettement diminué	La fibre de coco s'est progressivement tassée au fil des ans	Ajouter de la fibre de coco. Pour cela, il faudra retirer l'auget basculant de ses charnières, enlever les plateaux de répartition et ajouter de la fibre jusqu'au niveau des barres de support des plateaux. Vous pouvez vous procurer la fibre auprès de votre partenaire Tricel local (coordonnées disponibles sur le site internet Tricel.fr).
4.) L'eau s'accumule et stagne à la surface de la fibre de coco	L'eau ne peut plus s'écouler en Sortie (voir anomalie 5) ou le massif filtrant est colmaté	Contactez votre concessionnaire exclusif Tricel local pour qu'il le « décolmate » ou, en cas de colmatage grave, pour qu'il procède au remplacement de la fibre
5.) L'indicateur d'alarme (modèle Sortie haute uniquement) s'est activé	Les effluents ne sont plus évacués par la pompe Dispositif inondé par des eaux parasites	Décolmater les canalisations de sortie. Si elles sont écrasées, les réparer et/ou les remplacer Vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage dans le poste de relevage en sortie de massif filtrant. Vérifier qu'elle est bien alimentée électriquement S'assurer que les eaux de pluie, de ruissellement etc. ne se déversent pas dans le dispositif Tricel FILTRO. Le cas échéant, corriger les points d'infiltrations.

<p>6.) Le compartiment du massif filtrant du modèle Tricel FILTRO est/sont remplie(s) d'eau</p>	<p>Les effluents ne peuvent plus s'évacuer par la sortie gravitaire</p> <p>Le niveau d'eau des sols se trouve au dessus du niveau d'eau de l'exutoire et les eaux parasites remontent dans la canalisation de Sortie</p>	<p>Décolmater les canalisations de sortie. Si elles sont écrasées, les réparer et/ou les remplacer</p> <p>Fixer un clapet anti-retour sur la sortie des eaux traitées pour empêcher le retour d'eaux souterraines ou de surface dans le dispositif. Dans ce cas, il est nécessaire de prévoir une entrée d'air en aval du Tricel FILTRO</p>
<p>7.) Odeurs d'eaux usées* juste à côté de la maison ou à l'intérieur de la maison</p>	<p>Ventilations de canalisations (ventilation primaire) absentes ou mal connectées</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'eaux usées fuient ou sont bouchées</p> <p>Siphons absents ou bouchés sous les éviers, douches etc.</p> <p>Une ou plusieurs canalisations d'évacuation d'eaux usées ou de ventilation sont en contrepente, par exemple à la suite d'un affaissement</p>	<p>Vérifier que toutes les canalisations d'eaux usées sont correctement ventilées et raccordées à la ventilation primaire, et que la ventilation primaire débouche sur le toit de l'habitation</p> <p>Vérifier que toutes les canalisations sont bien étanches et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier que tous les équipements sanitaires sont équipés de siphons, qu'ils sont en bon état et que l'eau s'y écoule librement. Si nécessaire, contacter un plombier</p> <p>Vérifier la bonne pente des canalisations. Si nécessaire, contacter un plombier</p>
<p>8.) Mauvaises odeurs* à proximité immédiate du dispositif d'assainissement</p>	<p>Mauvais écoulement des effluents dans le dispositif d'assainissement</p> <p>Flore bactérienne dégradée (par exemple, à la suite d'un déversement excessif de produits chimiques dans les eaux usées)</p> <p>Surcharge hydraulique et/ou organique</p> <p>Ventilations absentes, en contrepentes ou bouchées</p>	<p>Vérifier que les effluents s'écoulent librement. Si ce n'est pas le cas, voir anomalie 1</p> <p>Verser une dose importante d'activateur bactérien dans les toilettes. Si le problème persiste après 3 à 4 semaines, contacter votre Concessionnaire Tricel</p> <p>Vérifier que la capacité de traitement de votre dispositif est bien en adéquation avec l'utilisation qui en est faite. Sinon, chercher à réduire les charges entrantes</p> <p>Vérifier que les ventilations ont été correctement posées, qu'elles sont équipées d'un extracteur ou champignon adapté et qu'elles ne sont pas bouchées</p>

* Avant de prendre toute mesure corrective, bien identifier et s'assurer de l'origine des odeurs. Vérifier si les odeurs ne viennent pas d'une source autre que le dispositif d'assainissement – gouttière, siphon, bac dégraisseur etc. Si les ventilations primaire et secondaire du dispositif n'ont pas été correctement réalisées (voir guide d'installation), elles peuvent être cause de nuisances olfactives. L'absence ou le mauvais état de siphons sous les éviers, lavabos, douches et baignoires est fréquemment à l'origine de remontées d'odeurs dans l'habitation.

6. Remplacement de composants et recyclage

a. Remplacement de composants

Ne jamais tenter d'ajuster ou de modifier le filtre compact Tricel FILTRO. Cela peut avoir un effet préjudiciable à son bon fonctionnement. L'entretien et la maintenance doit être réalisé par du personnel qualifié, par exemple par le partenaire exclusif Tricel de votre secteur. Pour toutes questions ou difficultés avec votre dispositif Tricel FILTRO, veuillez contacter le Concessionnaire exclusif vous ayant livré le dispositif ou consulter notre site Internet trichel.fr.

Toutes les pièces de rechange sont disponibles sur stock à Naintré (86) et peuvent être livrées rapidement (48h pour les éléments électromécaniques, 1 semaine pour les autres équipements sans impact sur le fonctionnement épuratoire). Seules des pièces de rechange ou composants Tricel doivent être utilisés pour garantir la performance continue du dispositif. Tous nos concessionnaires exclusifs disposent de ou ont accès à un stock complet de pièces de rechange. Vous pouvez trouver le contact de votre partenaire Tricel local sur le site internet Trichel.fr (voir annexe 9).

Les éléments structurels en PRV de votre filtre compact Tricel FILTRO font l'objet d'une garantie de 20 ans (Voir paragraphe 3. garanties contractuelles); son espérance de vie excède ces 20 années. Le Tricel FILTRO est fabriqué en PRV (fibre de verre renforcée) solide et durable, insensible aux agressions chimiques. Tous les métaux utilisés dans la construction de la cuve sont en acier inoxydable afin d'éviter la corrosion.

L'auget basculant, fabriqué en PRV, est la seule partie en mouvement dans le dispositif ; c'est donc la pièce la plus exposée à l'usure. La charnière de l'auget basculant est en nylon. Des tests de vieillissement accéléré ont été réalisés, ils permettent d'affirmer que l'ensemble devrait résister à plus de 20 ans de service. Les amortisseurs en EPDM et la bague d'usure de l'auget ont subi les mêmes tests de résistance mécanique et ont franchi le cap des 4 ans avec succès. Leur usure pouvant être impactée par les conditions naturelles liées à l'environnement (chaleur, humidité, etc), leur fréquence de remplacement pourra être différente de celle testée de manière théorique. Pour remplacer les amortisseurs de l'auget, il faut retirer celui-ci de son logement, tirer sur les amortisseurs usagés pour les décrocher et insérer les nouveaux à la place en pressant fort dessus pour que la lame support s'insère correctement dans la gorge. Pour remplacer la bague d'usure de l'auget, il faut dévisser la vis qui la maintient en faisant attention à ne pas perdre l'écrou et revisser la nouvelle à la place.

Les plateaux de répartition sont réalisés en ABS. Nous estimons qu'il ne faudra pas les remplacer avant 20 ans.

La fibre de coco a une excellente résistance à la décomposition. Elle se tasse toutefois légèrement au fil des ans, sans s'agréger, et doit être rechargée de temps à autre. Les retours d'expériences sur l'utilisation de ce massif filtrant nous montre qu'il faut rajouter environ 5% de volume de coco par an lors de l'entretien annuel.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des pièces d'usures qui seront à changer au cours de la vie de la station. Tous les autres éléments ont une durée de vie supérieure à 20 ans. Lors du remplacement des composants, si celui-ci est effectué par un professionnel, l'évacuation des anciens composants sera à sa charge, si c'est effectué par le particulier, l'évacuation des composants en déchetterie sera à sa charge.

Pièce d'usure	Durée de vie
Pompe	10 ans
Amortisseurs d'auget	4 ans
Bague d'usure de l'auget	4 ans

b. Recyclage en fin de vie

Le filtre compact Tricel FILTRO est recyclable à 98% en fin de vie.

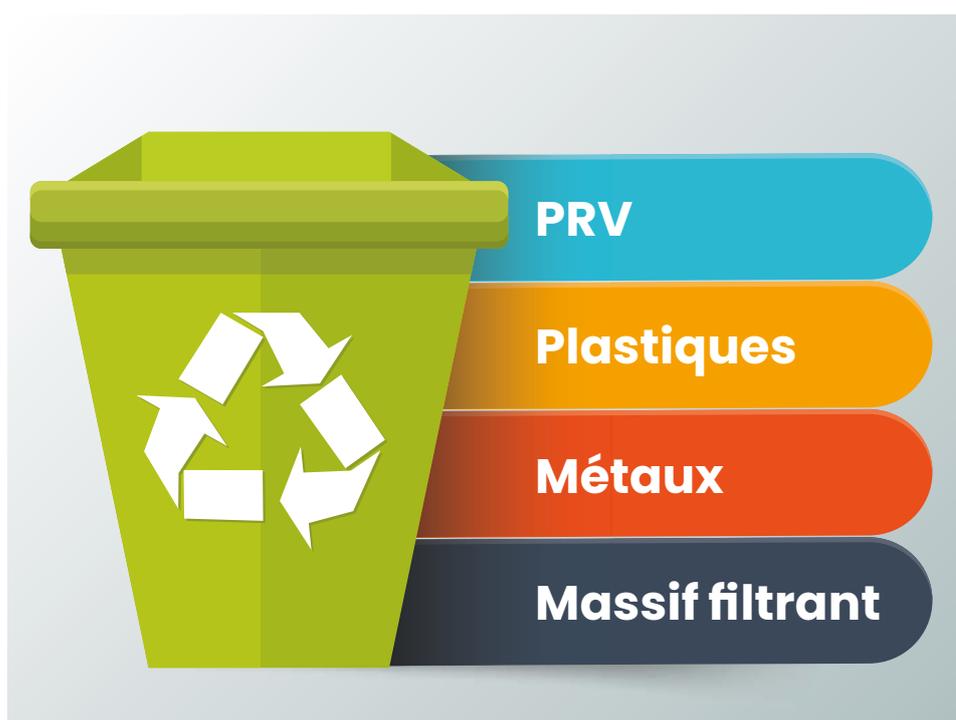
Le PRV (cuve nue, tampons d'accès,...) doit être envoyé au centre de recyclage où il sera broyé et réemployé.

Les composants en polypropylène, ABS, PEHD et PVC (raccordements d'entrée et de sortie, plateau de répartition, poste de relevage dans le cas de la sortie haute, etc.) peuvent être envoyés à une entreprise de recyclage de matières plastiques où ils seront réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Tous les métaux (boulons, barres etc...) doivent être envoyés à un dépôt de recyclage de métal.

Le massif filtrant doit être pris en charge par un prestataire agréé et revalorisé sur plate-forme de compostage.

Tous les composants doivent être éliminés en conformité avec les réglementations nationales et dans le respect de l'environnement.



GUIDE **D'INSTALLATION**

SOMMAIRE

Guide d'installation

1.	Constitution de la gamme Tricel FILTRO	30
2.	Inspection de la cuve à réception	30
3.	Transport et manutention.	31
4.	Installation	32
	a. Positionnement et précautions	33
	b. Terrassement et remblaiement	34
	c. Installation en condition sèche	36
	d. Installation en condition humide ou nappe	38
	e. Installation en terrain difficile	40
	1. Terrain en pente >5%	40
	2. Dalle de répartition autoportante	40
	3. Pose assimilée enterrée	41
	f. Réhausses	42
	g. Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation	43
	h. Raccordements des ventilations et. aération du massif filtrant	44
	i. Options d'alarmes pour dispositif Sortie haute	45
	Annexe 1 – Dimensions filtre compact Tricel FILTRO	48
	1. Tricel FILTRO 24	49
	2. Tricel FILTRO 30	50
	3. Tricel FILTRO 36	51
	Annexe 2 – Accessoires et équipements complémentaires	52
	Annexe 3 – Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute (pompe Calpeda GXRM 9)	53
	Annexe 4 – Caractéristiques techniques de l'alarme de niveau	56
	Annexe 5 – Exemple de rapport de visite d'entretien	58
	Annexe 6 – Repartiteur Guide	59

1. Constitution de la gamme Tricel FILTRO

Les filtres compacts Tricel FILTRO à partir de 21 EH (21 équivalents-habitants) sont conformes à la réglementation nationale en vigueur : annexe ZA de la norme NF EN 12566-3:2005+A2:2013 et arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié le 26 février 2021 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5. Le dispositif Tricel FILTRO est une solution adaptable à tous les types de parcelles.

L'Annexe 8 précise toutes les dimensions et autres données chiffrées utiles de la gamme de filtres compacts Tricel FILTRO en complément des données publiées dans l'agrément.

Note : 1 EH = 1 équivalent-habitant, unité de mesure utilisée pour dimensionner les dispositifs d'assainissement de 1 à 20 EH, conformément à l'article 5-II-4 de l'arrêté ministériel du 7 septembre 2009 modifié : A noter que la définition de la « pièce principale » est indiquée à l'article R.111-1 du code de la construction et de l'habitation.

Le dimensionnement de l'installation exprimée en nombre d'équivalents-habitants est égal au nombre de pièces principales au sens de l'article R. 111-1-1 du code de la construction de l'habitation, à l'exception des cas suivants, pour lesquels une étude particulière doit être réalisée pour justifier les bases de dimensionnement :

- les établissements recevant du public, pour lesquels le dimensionnement est réalisé sur la base de la capacité d'accueil ;
- les maisons d'habitation individuelles pour lesquelles le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants.

2. Inspection de la cuve à réception

A la livraison du filtre compact Tricel FILTRO, il est vital de l'inspecter pour repérer tout dommage éventuel. Le cas échéant, émettre la réserve correspondante sur le bon de livraison du transporteur et en informer immédiatement votre fournisseur. Ne pas tenter de la réparer par vous-même, afin de ne pas en invalider les garanties. Une fois la cuve installée, aucune réclamation pour des dommages liés au transport et/ou au déchargement ne pourra plus être acceptée.

4. Installation

Avant de procéder à la mise en œuvre de votre filtre compact, il est important de lire attentivement les présentes instructions de pose, ainsi que tous documents remis à la livraison de vos équipements.

Assurez-vous que le matériel que vous avez sélectionné pour votre installation est bien adapté à la configuration de la parcelle, à l'espace disponible et à la nature du sol. Vérifiez que vos relevés et calculs de niveaux du sol et de fils d'eau (en partant du point d'évacuation des eaux usées de l'habitation) sont exacts ; le besoin éventuel de réhausses, dont peut dépendre le choix du remblai, doit être déterminé avant d'engager les travaux. La méthode, le tracé et le point de rejet des effluents traités doivent avoir été clairement identifiés, ainsi que la proximité d'ouvrages fondés et de charges statiques ou roulantes.

Votre filtre compact Tricel FILTRO aura été dimensionné sur la base du § 5.II.4 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié le 26 février 2021.

Le SPANC (service public d'assainissement non-collectif) de votre commune doit avoir validé votre projet avant d'engager les travaux, conformément à l'arrêté ministériel du 27 avril 2012 modifié.

Vous devez maîtriser :

- Les règles de l'art édictées dans la Norme NF DTU 64.1 pour la ventilation (compartiment anaérobie).
- Les règles de l'art édictées dans la Norme NF C 15-100 pour la sécurité électrique.

RAPPEL

Les travaux de pose, les moyens et méthodes employées relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise ou de la personne exécutant ces travaux. La personne ou l'entreprise exécutant les travaux doit disposer d'une assurance décennale couvrant la pose d'équipements d'assainissement non collectifs.

a. Positionnement et précautions

Les cuves doivent être situées à l'écart de toute charge roulante ou statique et de tout ouvrage fondé.

- **Charge roulante** (passage de véhicules,...) **ou statique** (bloc ou structure de pierre, stockage de bois de chauffage, terrain pentu ou coteau,...) : une distance de sécurité de 3 m par défaut doit-être respectée. S'il s'agit d'un camion hydrocureur ou autre poids lourd, c'est alors une distance minimum de 5 mètres qui devra être respectée.
- **Ouvrage fondé** : une distance de sécurité entre le bord non remué de la fouille et tout ouvrage fondé doit être respectée. Elle est de 5 mètres par défaut.

De manière générale, si les distances mentionnées ci-dessus ne peuvent pas être respectées, par exemple pour des raisons de configuration ou de dimensions de parcelle, un bureau d'études définira la distance minimum et/ou les précautions particulières requises de telle sorte qu'aucunes charges statiques ou roulantes ne puissent être transférées sur la cuve et que les ouvrages fondés ne puissent pas être déstabilisés par l'installation de la cuve. **L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.**

- **Captage déclaré d'eau destinée à la consommation humaine** : conformément à l'arrêté «prescriptions techniques» du 7 septembre 2009 modifié, une distance de 35 m doit-être respectée, qui peut être réduite pour des situations particulières permettant de garantir une eau propre à la consommation humaine.

Les cuves ne doivent pas se trouver à proximité d'arbres développant un fort réseau racinaire qui risquerait d'appliquer des efforts ou d'y pénétrer.

Lors du choix de l'emplacement du filtre compact Tricel FILTRO, veiller à ce qu'il soit toujours accessible pour son futur entretien.



b. Terrassement et remblaiement

Protection des opérateurs et règles de sécurité:

Les fouilles de tranchées d'une profondeur supérieure à 1,30 m et de largeur inférieure ou égale aux deux tiers de la profondeur, doivent être équipées de blindage ou talutées pour assurer la sécurité des personnes et le maintien de la structure du terrain.

Tous les travaux de terrassement doivent être effectués conformément à la norme NF P 98-331.

La longueur et largeur de la fouille doivent excéder les dimensions de la cuve de 40cm au moins, pour conserver un espace de 20cm minimum tout autour de la cuve et un remblai latéral de la même épaisseur (laisser 40cm d'espace entre 2 cuves lors de l'installation de cuves consécutives). Sa profondeur doit permettre la mise en place d'un lit de pose horizontal et plan d'au moins 10cm. Elle doit aussi permettre de respecter sur la canalisation d'amenée des eaux usées domestiques une pente minimale de 2%, pour le raccordement entre la sortie des eaux usées domestiques brutes et l'entrée de la cuve.

Modèles Tricel FILTRO	Longueur cuve (en cm)		Largeur cuve (en cm)	Dimensions min. de la fouille (Long. x Larg. en cm) et Prof. max. acceptée 251 cm		A titre d'information voici le volume minimum de remblai latéral néces- saire sans réhausse (en m3)	
	Sortie basse	Sortie haute		Sortie basse	Sortie haute	Sortie basse	Sortie haute
24	460		164	500 x 204		8.42	
30	560		164	600 x 204		9.05	
36	660		164	700 x 204		10.42	

De manière générale une installation nécessitera :

- Les bords de la fouille sont sous la forme d'un sol naturel stable non-remué (ou stabilisé) et plat (<2 % de pente).
- Le sol du fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir l'ouvrage.
- Tous les éléments rencontrés à fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés.
- La surface du lit de pose devra être dressée, compactée, sans contrepente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.

- Les eaux de ruissellement périphérique à la fouille doivent être « captées » pour en être éloigné.
- Le remblai de finition ne devra pas excéder 20 cm.
- Veiller à ce que le remblai descende bien jusqu'en fond de fouille et sous les flancs de la cuve, afin de la maintenir et d'assurer une contre-pression durable tout autour de la cuve. Le compactage mécanique (plaque ou aiguille) est interdit.
- Les tampons d'accès 74 cm x 66 cm doivent rester accessibles et fermés en permanence à l'aide d'un écrou de 19mm (sauf lors des interventions sécurisées d'entretien).
- Seuls les accessoires de la marque Tricel sont autorisés. L'utilisation de réhausses béton est proscrite car non étanche.
- Le choix de la méthode de pose doit prendre en compte la topographie et la nature du terrain afin d'empêcher tout transfert de charge.

c. Installation en condition sèche

Le lit de pose de 10 cm minimum constitué soit par du gravillon d'étendue granulaire entre 4 et 16 mm ou du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1m³ de sable) doit couvrir toute la largeur et longueur de la fouille, **la cuve devra être positionnés de niveau sans contre pente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.**

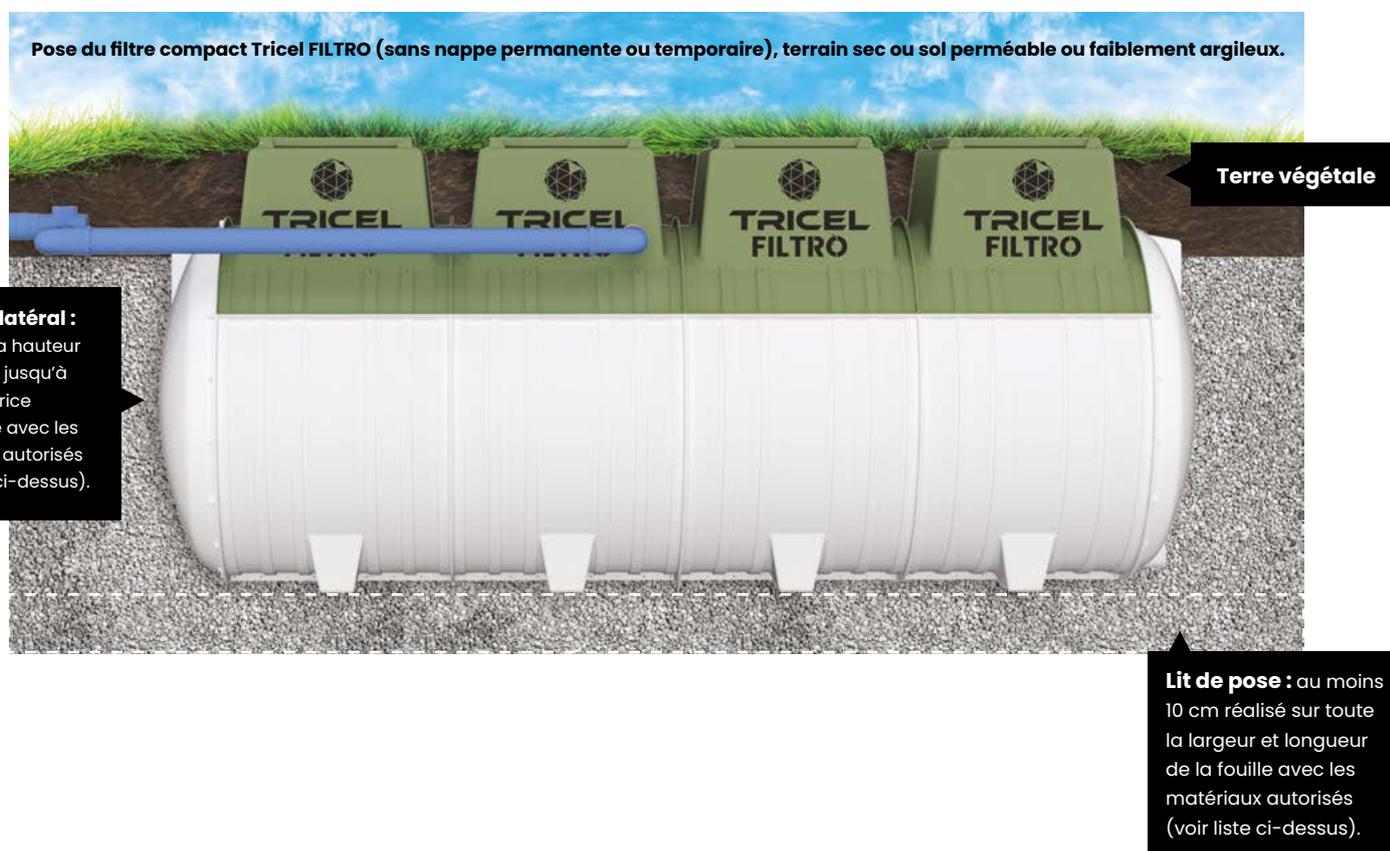
De manière générale une installation en condition sèche nécessitera :

- Un remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau."
- Un raccordement étanche des canalisations et accessoires.
- L'installation de l'alarme en fonction de l'option choisie pour le modèle Tricel FILTRO sortie haute (voir paragraphe 4.j)

Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable
- Gravillons concassés 4/6 ou 6/10
- Gravillons roulés 4/8 ou 4/16
- Gravillons lavés et roulés 4/8 ou 8/16
- Sable stabilisé (sable mélangé à sec avec du ciment dosé à min. 200kg par m³)

Le remblaiement final de la cuve est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des réhausses éventuelles. Le remblai de finition (de 20 cm) composé de terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus tiendra compte du tassement ultérieur.



d. Installation en condition humide ou nappe

Dans les cas où des eaux parasites risquent de s'accumuler en fond de fouille (sols imperméables, argileux,...), comme en présence de nappe permanente ou temporaire, le rejet des eaux usées traitées doit se faire au-dessus de la nappe déclarée avec le Tricel FILTRO Sortie haute. Le niveau maximum de la nappe correspond à la hauteur du fil d'eau d'entrée soit 1,48m.

La mise en œuvre d'une dalle d'ancrage est impérative pour résister à la poussée d'Archimède. Le dimensionnement de cette dalle (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur, etc.) doit être réalisé par un bureau d'études ou par l'installateur qui en prendra la responsabilité.

De manière générale une installation en condition humide ou nappe nécessitera :

- Une dalle d'ancrage dimensionnée par un bureau d'étude ou l'installateur qui en prendra la responsabilité.
- Un lit de pose de 10 cm minimum constitué par du gravillon d'étendue granulaire entre 4 et 16 mm couvrant toute la largeur et longueur de la dalle.
- Un sanglage avec du matériel conforme à la Norme EN12195-2.
- Un remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau.
- Un raccordement étanche des canalisations et accessoires.
- L'installation de l'alarme en fonction de l'option choisie pour le modèle Tricel FILTRO sortie haute (voir paragraphe 4.j)

Il est recommandé d'installer des puits de décompression (4 puits de diamètre minimum 200 mm, sur les quatre coins de la cuve); ces puits seront vidangés avant de vidanger le décanteur primaire et on pourra également recourir à des drains de fond de fouille installés sur la périphérie de la dalle.

Le sable est interdit car en zone humide il y a un risque de ravinement.

Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable
- Gravillons concassés 4/6 ou 6/10
- Gravillons roulés 4/8 ou 4/16
- Gravillons lavés et roulés 4/8 ou 8/16

Le remblaiement final de la cuve est réalisé après raccordement des canalisations et mise en place des réhausse éventuelles. Le remblai de finition (de 20 cm) composé de terre végétale et débarrassé de tous les éléments caillouteux ou pointus tiendra compte du tassement ultérieur.

Longueur de la cuve	FILTRO 24	FILTRO 30	FILTRO 36
Nombre de sangles conseillé	5	6	7

e. Installation en terrain difficile

1. Terrain en pente >5%

Lorsque le terrain exerce une poussée ou un manque de maintien sur l'ouvrage (distance minimum de 3 mètres), vous devez mettre en œuvre une solution technique adaptée (ex : mur de soutènement en amont et en aval) pour protéger la cuve de la poussée latérale.

En fonction de la topographie du terrain il pourra être nécessaire de prévoir un drainage en amont qui évacuera les eaux de ruissellement.

L'installateur est tenu de faire appel à un bureau d'études qui prendra la responsabilité de la zone d'implantation et des précautions à appliquer, sans quoi sa propre responsabilité sera engagée.



2. Dalle de répartition autoportante

Une dalle de répartition au-dessus d'un ouvrage est nécessaire lorsqu'à moins de 3 mètres il peut y avoir un passage de véhicules, des charges lourdes (>200 kg), muret, etc.. Sa fonction est de reprendre et supporter l'ensemble des contraintes sans s'appuyer ni les retransmettre à la cuve.

Les caractéristiques de cette dalle de répartition doivent être dimensionnées par un bureau d'études afin qu'elle corresponde au sol et aux contraintes auxquelles elle est destinée.

Cette dalle devra permettre un accès total pour l'entretien (tampons d'accès et cheminé de vidange) avec des tampons d'accès classés (non fournis par Tricel) adaptés aux charges appliquées (mini B125 selon NF EN 124-1), et validés par le bureau d'étude dimensionnant la dalle de répartition.

3. Pose assimilée enterrée

Tous les dispositifs d'assainissement non-collectif sont conçus pour une pose enterrée. Quand il n'est pas possible de les enterrer, ils peuvent être posés « assimilés enterrés ». Dans ce cas, il convient de reconstituer des conditions de pose enterrée en condition sèche. Pour cela, un ouvrage maçonné ou des murs de soutènement hors sol devront être présents autour de la cuve afin de contenir le remblai et supporter les charges.

Le lit de pose de 10 cm minimum constitué soit par du gravillon d'étendue granulaire entre 4 et 16 mm ou du sable stabilisé (mélangé à sec avec du ciment dosé à au moins 200 kg pour 1m³ de sable) doit couvrir toute la largeur et longueur de la fouille, la cuve devra être positionnés de niveau sans contre pente et avec maximum 0.5% de pente dans les deux axes du plan de pose.

Le remblaiement latéral de la cuve (avec un des matériaux autorisés ci-dessous) par couches successives jusqu'au niveau de la ventilation. A noter que le compartiment massif filtrant ne doit pas être mis en eau.

Les matériaux pour le remblaiement latéral :

- Gravillon 4/6 stable
- Gravillons concassés 4/6 ou 6/10
- Gravillons roulés 4/8 ou 4/16
- Gravillons lavés et roulés 4/8 ou 8/16

f. Réhausses

Les filtres compacts doivent parfois être enterrés plus profondément, afin d'en aligner l'entrée sur le fil d'eau de sortie des eaux brutes de l'habitation. Des réhausses sont alors montées sur les tampons d'accès, les cheminées de vidange, pour ramener les tampons d'accès au niveau du sol. **La hauteur de réhausse maximale est de 50 cm.**

- Toujours utiliser les réhausses fournies par Tricel.
- Les réhausses doivent être posées de façon étanches avec la tourelle afin qu'aucune eau parasite ne pénètre dans la cuve par cette jonction.
- Lors du terrassement, éviter toute « cuvette » autour des tampons après remblaiement définitif ; le re-profilage des terres en fin de chantier doit entraîner les eaux de ruissellements à l'écart de la cuve – voir schéma ci-dessous :
- Veiller à ce que les tampons soient toujours au-dessus du niveau du sol.



- Le profil du terrain déterminé par le terrassier (ou, le cas échéant, par le bureau d'études) définit entre autres les niveaux du sol et les profondeurs de fils d'eau, et tient compte des pentes de canalisations. Ce profil permet de calculer les hauteurs de réhausses requises.
- Si des réhausses sont nécessaires, tenir compte de la hauteur de remblai de surface pour définir la quantité de matériau.

g. Raccordements de collecte, de distribution et d'évacuation

La mise en œuvre effectuée par l'installateur des canalisations amonts et avals au filtre compact Tricel FILTERO doivent être posées conformément aux règles de l'art :

- Des canalisations en PVC $\varnothing 100$ mm classe SN8.
- Un remblai stable afin d'éviter l'écrasement, le tassement du sol et les défauts d'étanchéité des canalisations.
- Une boîte de branchement ou un té d'inspection au plus proche de la cuve, peut faciliter le branchement du filtre compact et le curage de la canalisation entre l'habitation et le filtre compact.

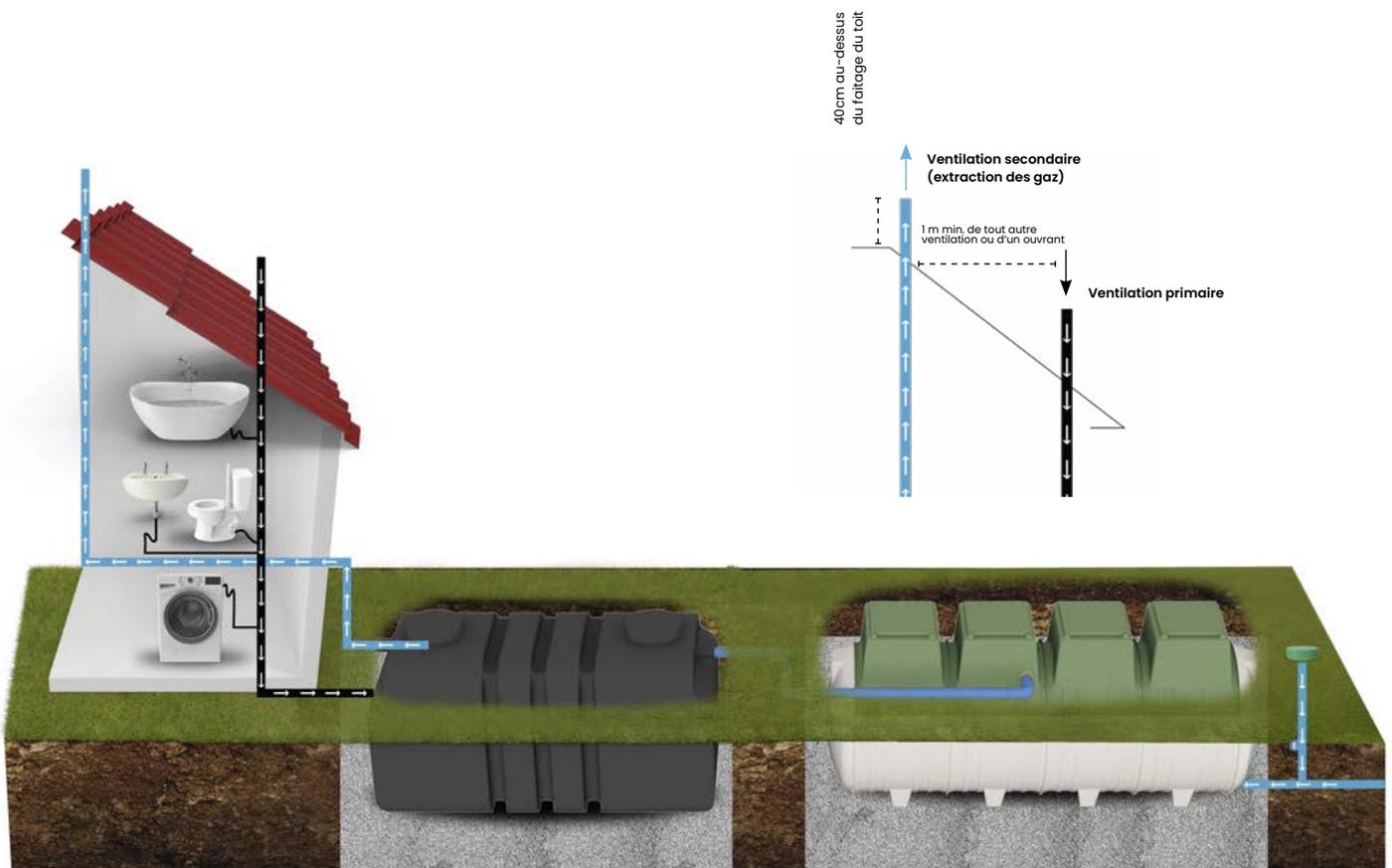
Les performances épuratoires du filtre compact sont déterminées en prélevant un échantillon des eaux usées traitées.

Important : l'évacuation d'un volume important d'eau telle que celui provenant d'une piscine ou d'un jacuzzi ne doit jamais transiter par le filtre compact ; il en est de même des eaux parasites (eaux de pluie, eaux de ruissellement,...). S'assurer impérativement que les canalisations d'évacuation de ces eaux spécifiques ne sont pas raccordées sur le réseau de collecte des eaux usées.

h. Raccordements des ventilations et aération du massif filtrant

La ventilation est vitale pour le bon fonctionnement du filtre compact et pour éviter toute nuisance olfactive. Elle devra être conforme au NF DTU 64.1 (pour le compartiment anaérobie) :

- La ventilation primaire, d'un $\varnothing 100$ mm minimum situé sur la canalisation de chute des eaux usées permettra un apport d'air dans le filtre compact et évitera le phénomène de décompression. Elle sera sur le prolongement de la canalisation des eaux usées jusqu'à l'air libre et au-dessus du toit de l'habitation à minimum 1 mètre d'ouvrants ou d'autres ventilations.
- La ventilation secondaire, d'un $\varnothing 100$ mm minimum, est indépendante, aussi rectiligne que possible, sans contrepente et en utilisant des coudes inférieurs ou égaux à 45° . Elle sera piquée à l'emplacement prévu à cet effet sur la cuve de décantation primaire si le modèle choisi en dispose ou bien sur la canalisation d'arrivée des effluents à l'aide d'un raccord en Y. Elle extraira les gaz émanant du filtre compact à l'aide d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 40 cm au-dessus du faîtage de l'habitation et à minimum 1 mètre d'ouvrants ou d'autres ventilations.
- L'apport d'air pour la cuve du massif filtrant, est assuré soit par un champignon de ventilation pourvu d'une grille anti-moustiques piqué sur la canalisation de sortie du filtre compact (Tricel FILTRO sortie basse uniquement), rapportée au niveau du sol par une canalisation en DN100 (le champignon doit dépasser le niveau du sol d'au moins 20cm afin d'assurer la prise d'air), ou bien par une mise à l'air libre des équipements en aval de la cuve (canalisation de rejet des eaux traitées non équipée d'un clapet anti-retour empêchant l'entrée d'air, poste de relevage, chambre de prélèvement,...).

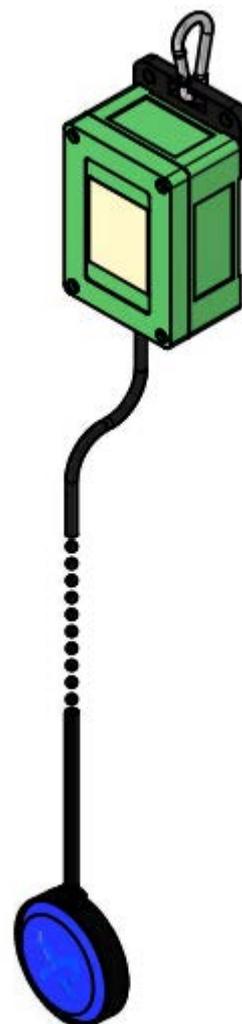
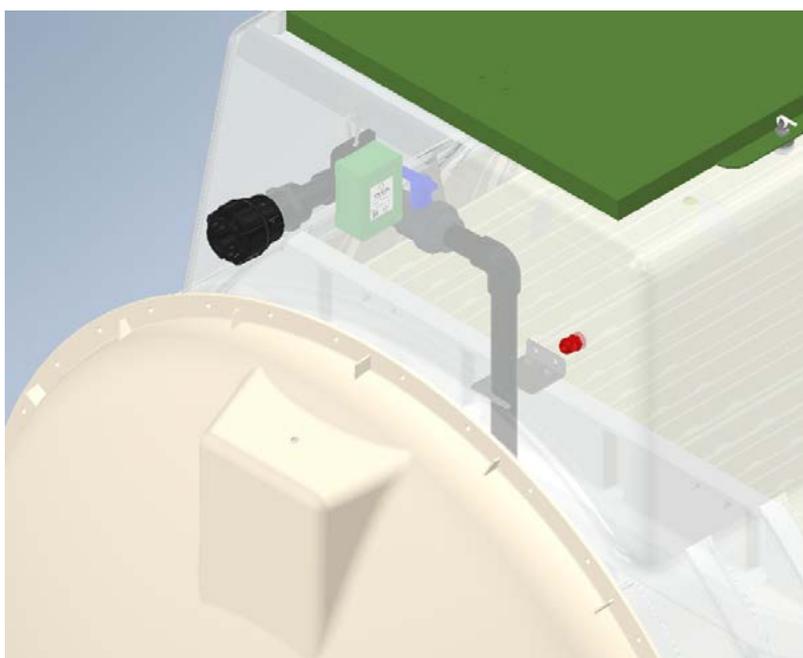


i. Options d'alarmes pour dispositif Sortie haute

Les filtres compacts Tricel FILTRO Sortie haute sont livrés avec une pompe intégrée dans le dernier compartiment de la cuve. Le dispositif doit comporter une alarme en cas de dysfonctionnement de la pompe. Pour cela Tricel propose deux options.

Option 1 : Alarme sur batterie (en standard)

Cette première option est composée d'un flotteur préinstallé dans le compartiment de relevage connecté à un boîtier IP65 fixé sous le couvercle à l'aide d'un mousqueton. Ce boîtier contient les piles pour l'alimentation, un circuit électrique de commande ainsi que l'indicateur sonore qui se déclenchera en cas d'activation du flotteur. Les piles à utiliser sont trois piles de type AA 1,5V. Par sécurité les piles doivent être changées tous les ans lors de l'entretien annuel même si leur durée de vie est censée être de plusieurs années sans déclenchement de l'alarme.



Option 2 : Boîtier d'alarme électrique

Cette deuxième option est composée d'un flotteur installé dans le compartiment de relevage et d'un boîtier IP65 qui doit être installé à l'intérieur de l'habitation ou dans une zone de passage fréquent. Ce boîtier comporte un disjoncteur de protection de la pompe et un disjoncteur de protection de l'alarme.

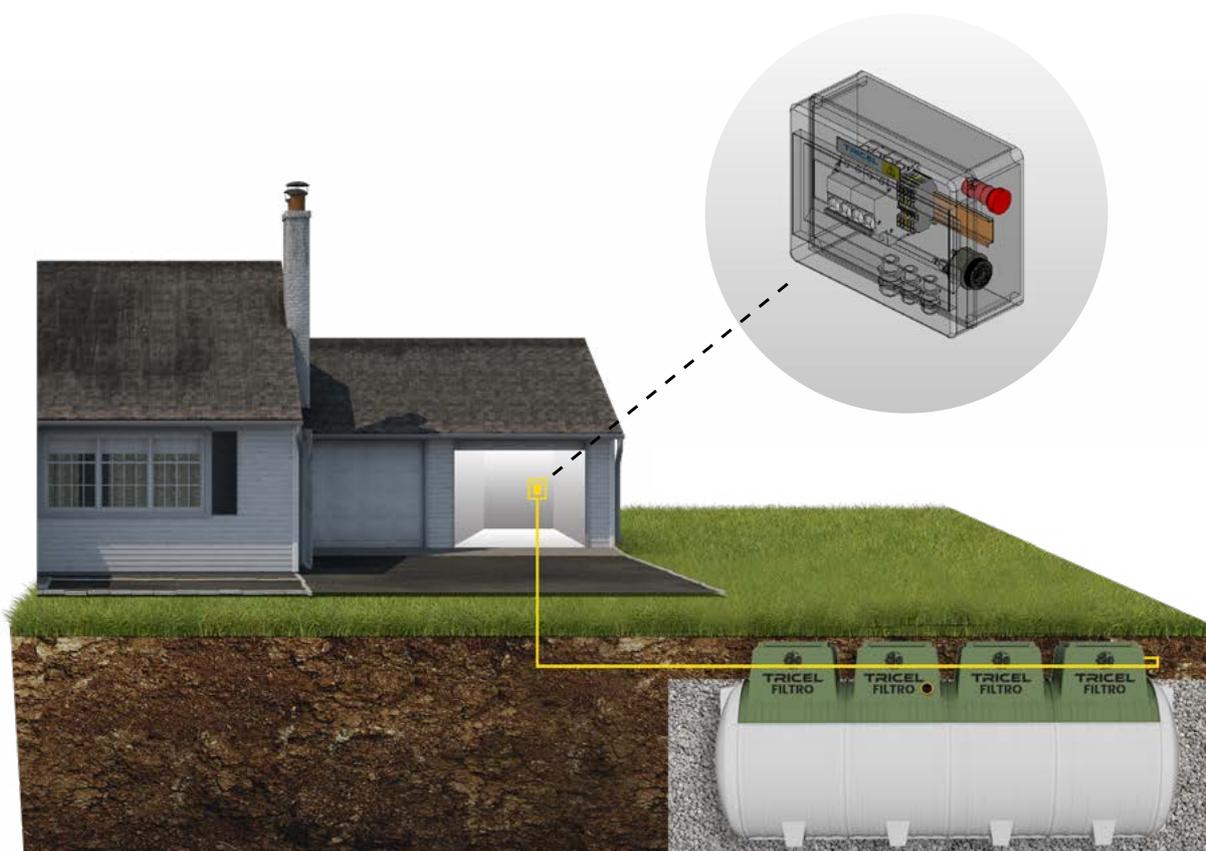
Le raccordement électrique est à la charge du maître d'ouvrage. Il doit être effectué par une personne ayant les habilitations électriques nécessaires.

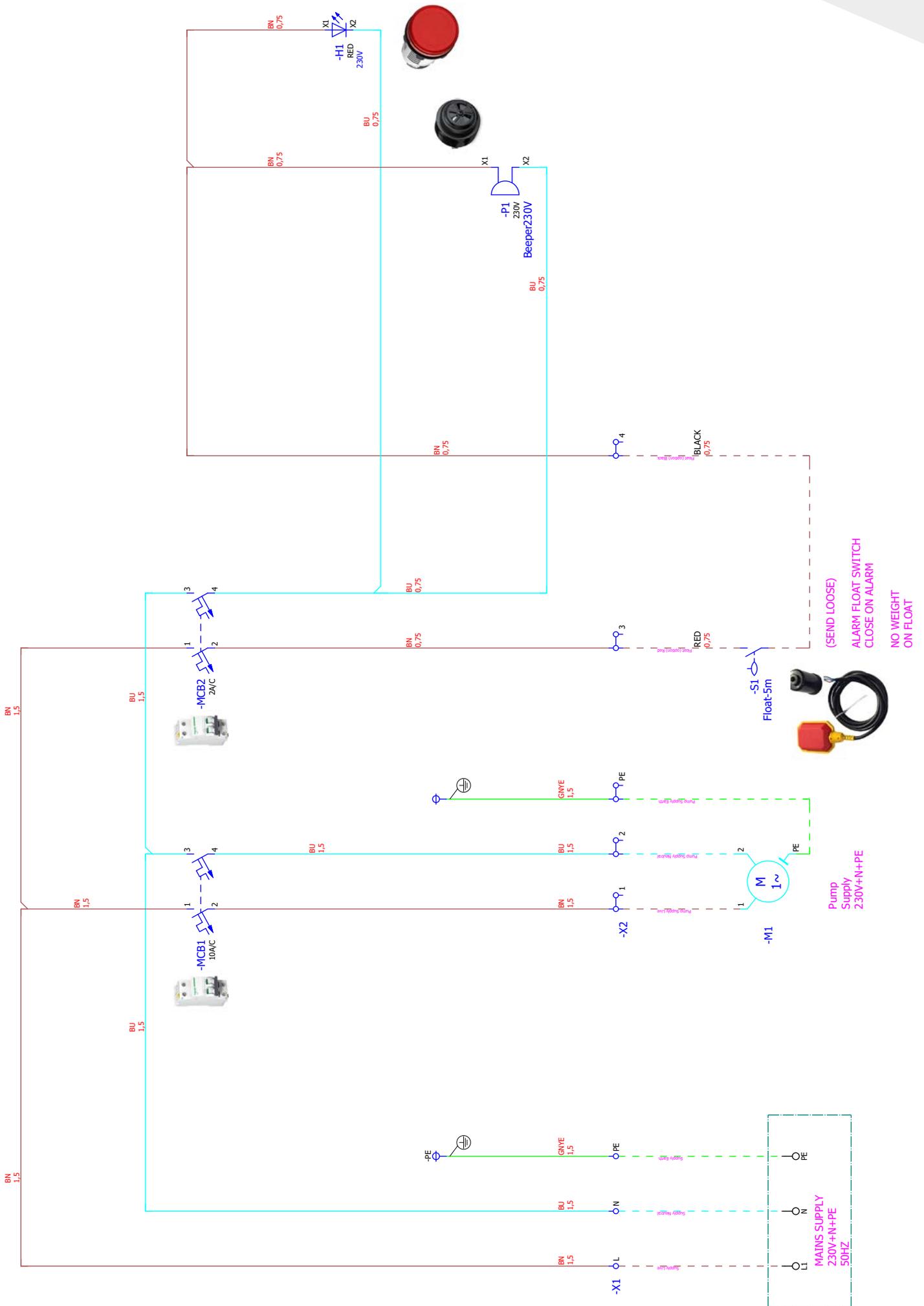
L'installation électrique doit respecter la norme NF C 15-100.

- Gaine TPC rouge ø40 mm min. (pour réseaux enterrés)
- Un câble électrique UI000 R02V 5G1.5mm²
- Deux connecteurs électriques étanches IP68 à 5 broches

Le raccordement électrique de la pompe et du boîtier d'alarme doivent être protégés par un disjoncteur séparé.

Pour vérifier que votre installation fonctionne, retournez le flotteur et le boîtier doit émettre un son et allumer un voyant rouge.





(SEND LOOSE)
 ALARM FLOAT SWITCH
 CLOSE ON ALARM
 NO WEIGHT
 ON FLOAT

Pump
 Supply
 230V+N+PE

MAINS SUPPLY
 230V+N+PE
 50HZ

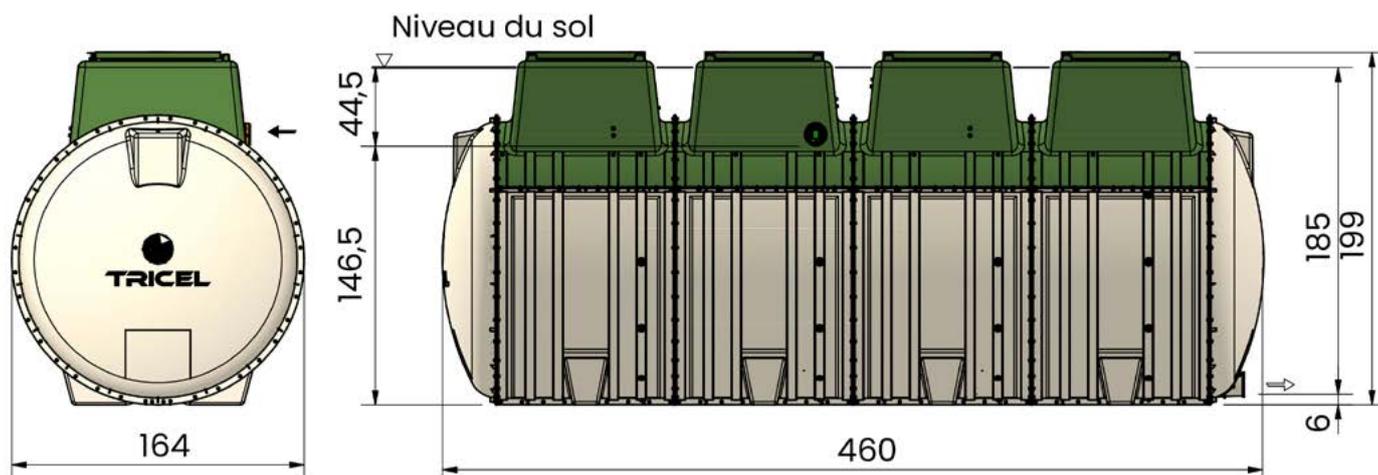
Annexe 1 – Schémas dimensionnels

Compartiment Filtre				
Description		Valeur		
Capacité de traitement nominale ⁽¹⁾	EH	24	30	36
Débit nominal	L/Day	3600	4500	5400
Charge organique	gBOD5/day	1440	1800	2160
Hauteur de la base au niveau du sol	cm	191	191	191
Distance de la base au fil d'eau d'entrée	cm	146.5	146.5	146.5
Distance entre le niveau du sol et le fil d'eau d'entrée	cm	44.5	44.5	44.5
Distance max. entre le niveau du sol et le fil d'eau d'entrée	cm	94.5	94.5	94.5
Distance max. de la base au niveau du sol	cm	241	241	241
Hauteurs de rehausses disponibles	cm	12,5 - 25 - 50	12,5 - 25 - 50	12,5 - 25 - 50
Hauteur de remblai max. au-dessus de la génératrice sup.	cm	81	81	81
Nombre de tampons d'accès/rehausses ⁽²⁾	unités	4	5	6
Nombre de cheminées de vidange	unités	0	0	0
Poids de la cuve	kg	1100	1340	1600

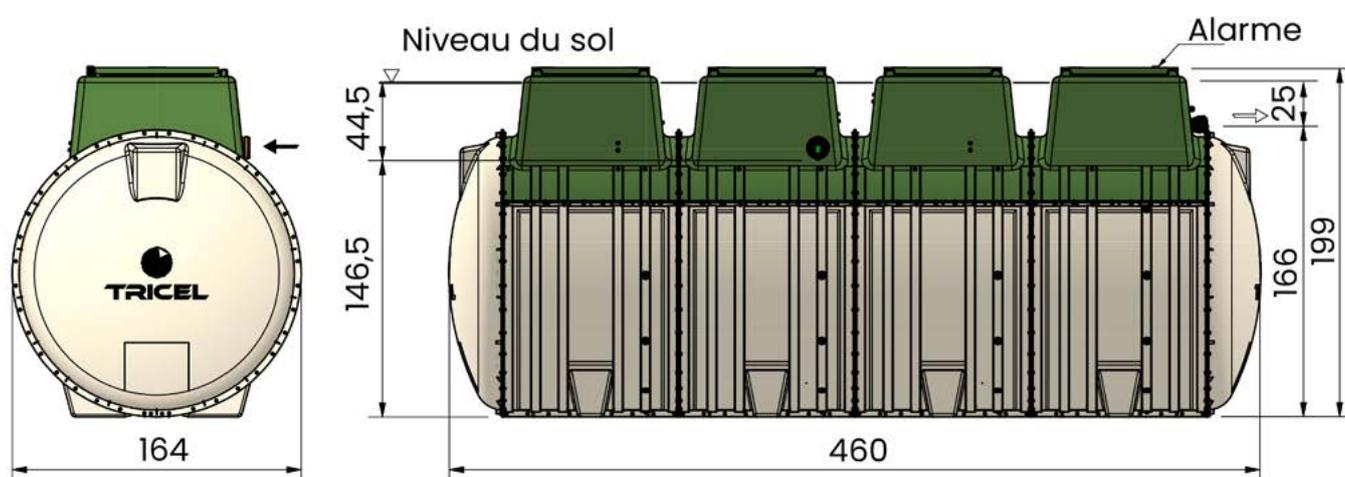
(1) La « capacité de traitement nominale » d'un filtre compact est sa capacité de traitement déclarée en nombre d'EH. Ce filtre compact est adapté pour traiter les effluents de toute habitation présentant un nombre de pièces principales (PP) inférieur ou égal à ce nombre d'EH. Par exemple, un Tricel FILTRO pourra traiter les eaux usées de toute habitation ayant un nombre de pièces principales inférieur ou égal à.

1. Tricel FILTRO 24

FILTRO 24G



FILTRO 24P

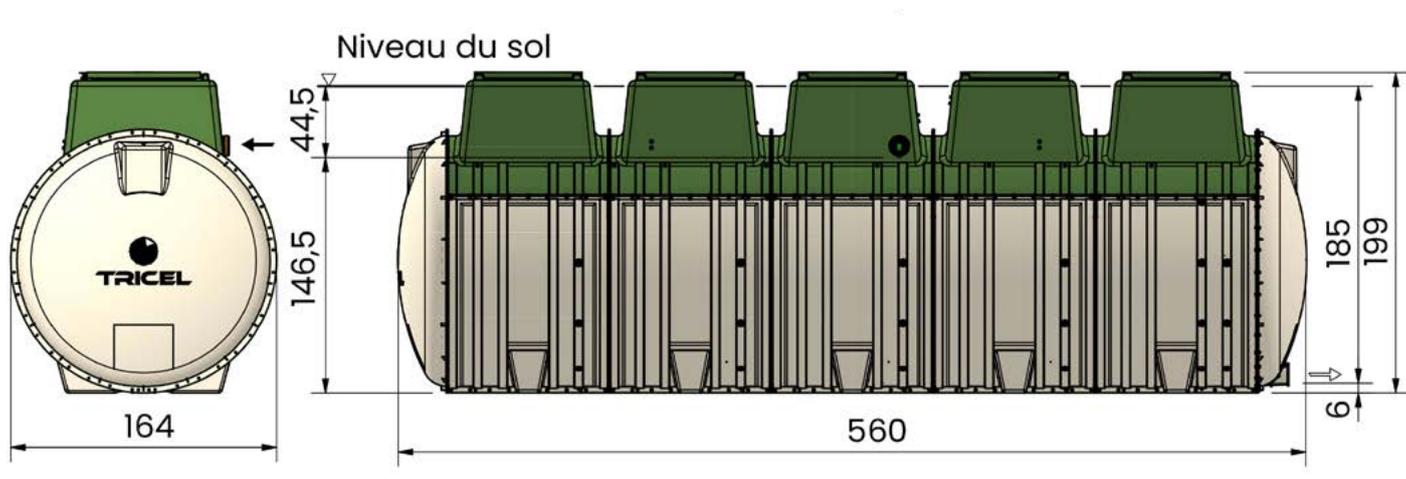


Dimensions en cm

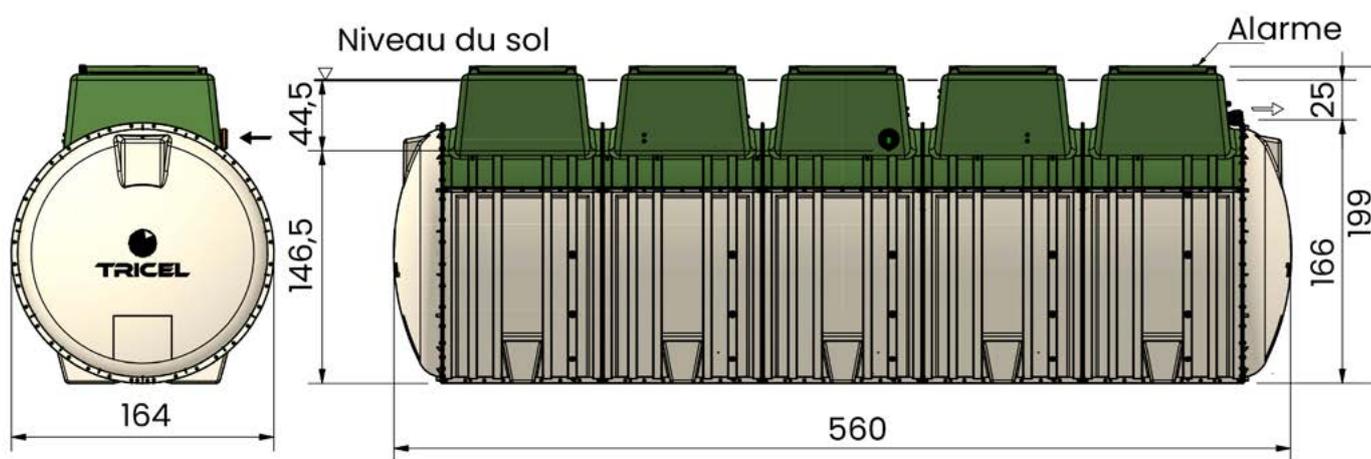
Tricel FILTRO 24							
EH	Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO Sortie haute (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de rehausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)
24	164	10	10/4	94,5	241	12,5 - 25 - 50	1100

2. Tricel FILTRO 30

FILTRO 30G



FILTRO 30P



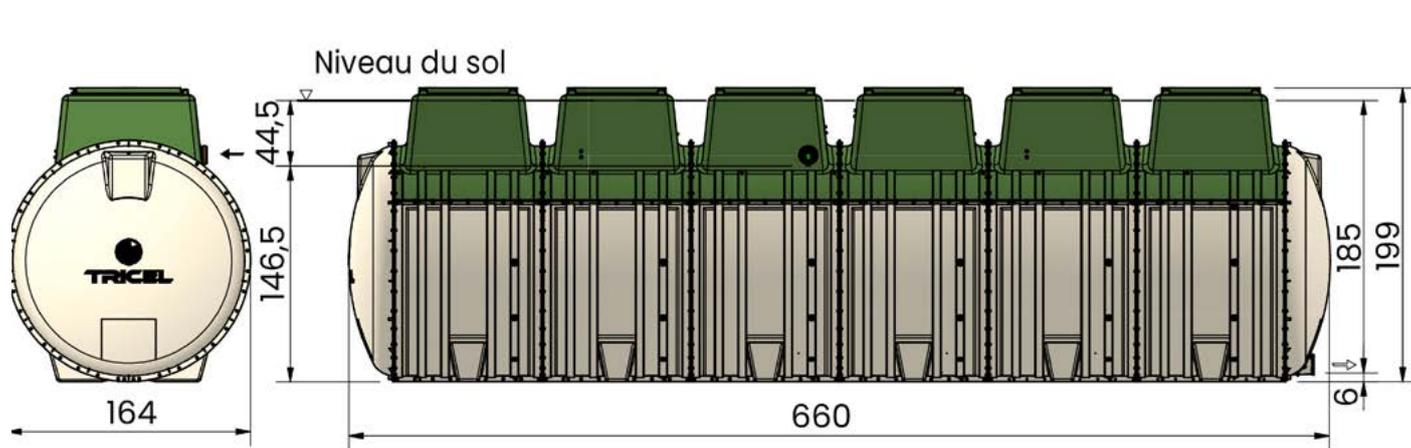
Dimensions en cm

Tricel FILTRO 30

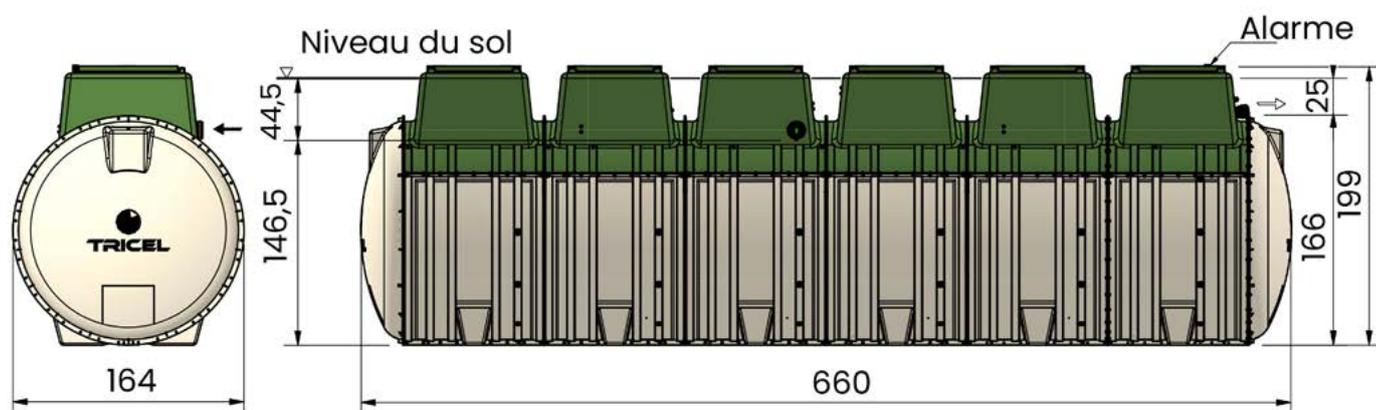
EH	Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO Sortie haute (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de rehausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)
30	164	10	10/4	94,5	241	12,5 - 25 - 50	1340

2. Tricel FILTRO 36

FILTRO 36G



FILTRO 36P

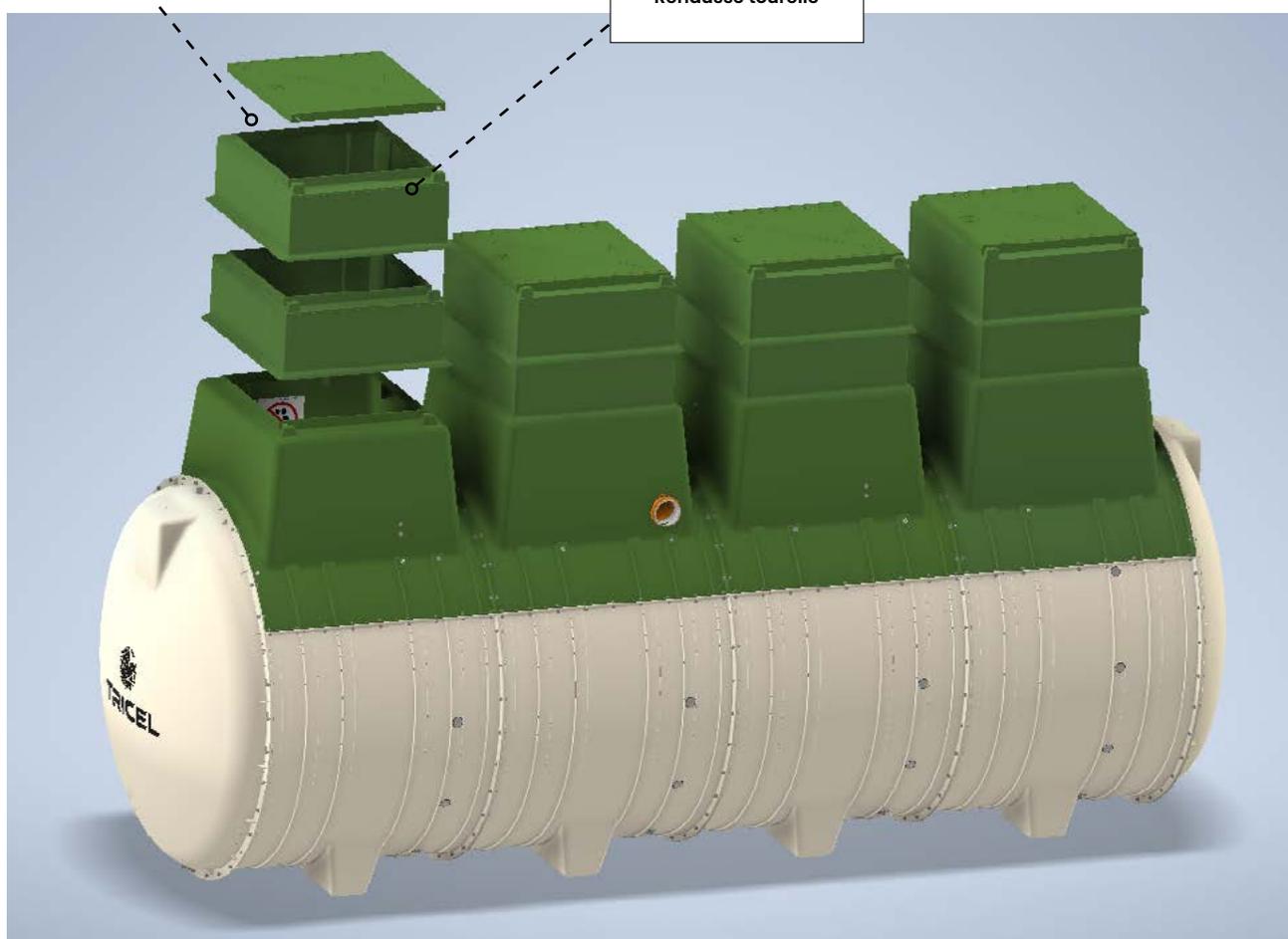


Dimensions en cm

Tricel FILTRO 36

EH	Largeur totale (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO (cm)	Diamètre entrée/sortie Tricel FILTRO Sortie haute (cm)	Distance max entre niveau du sol et fil d'eau d'entrée (cm)	Distance max. de la base au niveau du sol (cm)	Hauteurs de rehausses disponibles (cm)	Poids de la cuve (kg)
36	164	10	10/4	94,5	241	12,5 - 25 - 50	1600

Annexe 2 - Accessoires et équipements complémentaires



Annexe 3 – Caractéristiques techniques de la pompe pour Sortie haute

Lorsque le relevage des effluents de sortie de la station est requis, il faudra utiliser la version sortie haute des Tricel FILTRO qui comporte une pompe intégrée au système. Les pompes utilisées seront soit la Grundfos KP250 soit la GXRM9 (voir fiche technique ci-dessous) facilement accessible lors des opérations de maintenance.

En sortie d'un filtre compact, le relevage des eaux traitées sert en général à compenser la sortie basse du filtre ; il peut également avoir pour objet de refouler les eaux usées traitées jusqu'à un exutoire éloigné et/ou situé en hauteur par rapport au filtre compact ou bien être utilisé en présence de nappe, pour relever les eaux au-dessus de la remontée de nappe. Toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance présenté dans ce guide.

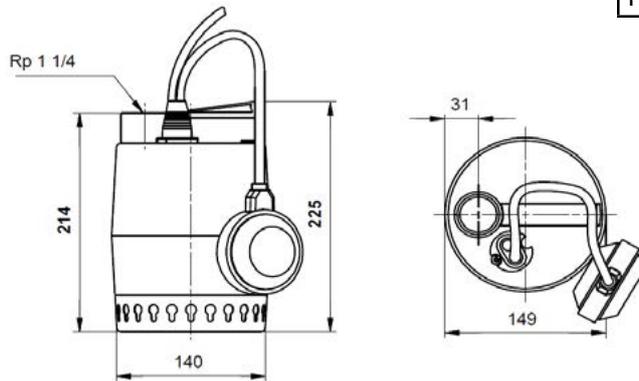
L'alimentation électrique de la pompe doit être connectée à un disjoncteur dédié dans le tableau électrique. Les raccordements électriques ne doivent être effectués que par un électricien certifié.

La pompe est déclenchée par un flotteur de niveau, le niveau haut (déclenchement du pompage) se situe à 197mm \pm 10mm du fond de la cuve et le niveau bas (arrêt de la pompe) à 50mm \pm 10mm. Les paramètres de hauteur du flotteur de déclenchement ne doivent jamais être modifiés et l'alimentation électrique de la pompe ne doit jamais être coupée, même lors d'absences provisoire (vacances).

Données technique pompe Grundfos unilift KP250



012K7700 UNILIFT KP250-A-1 50 Hz



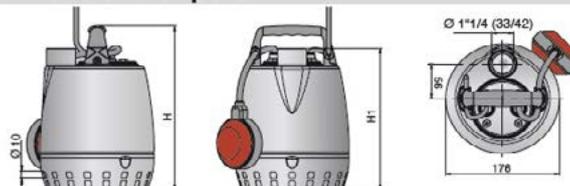
Données électriques:	
Puissance absorbée:	480 W
Fréquence du réseau:	50 Hz
Tension nominale:	1 x 230-240 V
Courant nominal:	2.2 A
Taille du condensateur:	8 uF/400 V
Classe de protection de l'enceinte:	IP68
Commandes:	
Interrupteur de niveau:	
Autres:	
Poids net:	7 KG
Poids brut:	7 KG

Données technique pompe GXRM9

Référence	MOTEUR				Ref. Femelle	Ref. Femelle	kg
	Tension (V)	kW	A	µf			
GXRM 9	230	0.25	2.5	8	1"1/4	10	5.6



Dimensions et poids



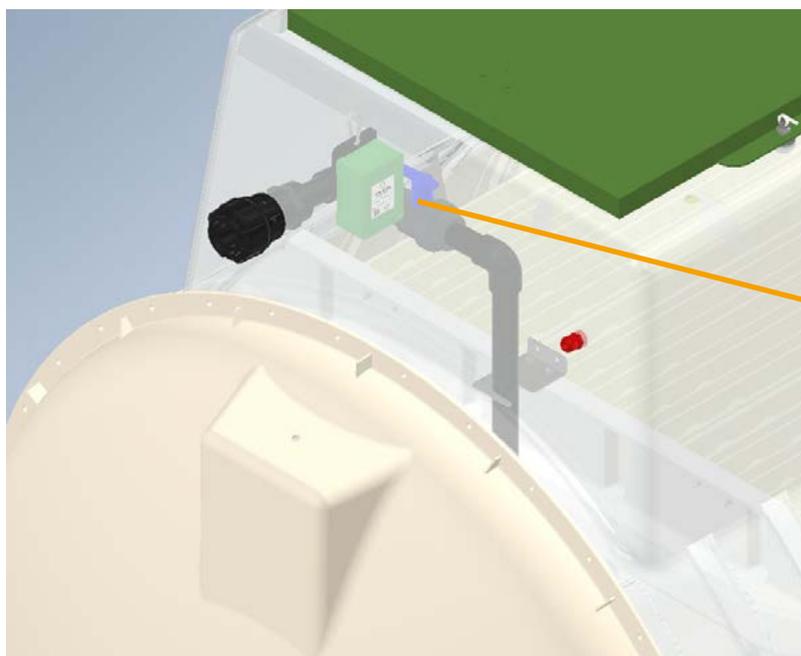
Référence	Dimensions mm		Poids kg
	H	H1	
GXRM 9	265	230	5.2

Caractéristiques du poste de relevage intégré au Tricel FILTRO Sortie haute en fonction des conditions du terrain

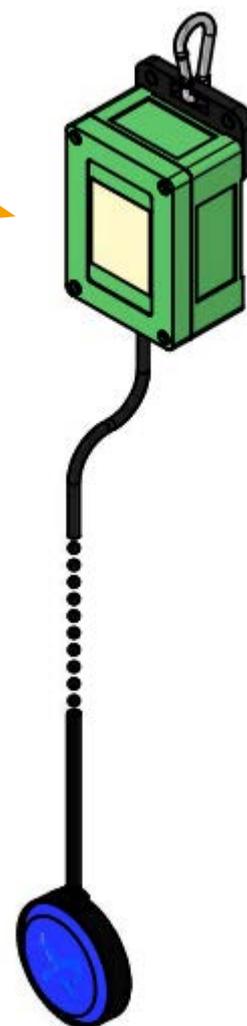
	CALPEDA GxRM9	GRUNDFOS UNILIFT KP250
Type	Pompe de type Vortex pour eaux usées, déclenchée par une poire de niveau intégré.	Pompe de type Vortex pour eaux usées, déclenchée par une poire de niveau intégré.
Puissance	0.25kW	0.25kW
Consommation	0.29 KWH / j (24 EH) 0.36 KWH/j (30 EH) 0.43 KWH/j (36 EH)	0.15 KWH / j (24 EH) 0.19 KWH/j (30 EH) 0.23 KWH/j (36 EH)
Indice de protection	IP68 (pompe) et IP65 (boîtier de commande)	IP68 (pompe) et IP65 (boîtier de commande)
Volume de bâchée	360 L (24 EH) 480 L (30 EH) 600 L (36 EH)	360 L (24 EH) 480 L (30 EH) 600 L (36 EH)
Débit	12L/min pour une hauteur manométrique de 4m	126L/min pour une hauteur manométrique de 4m
Hauteur de déclenchement	Pompe : niveau haut 19,7 cm; niveau bas 5 cm Alarme : niveau déclenchement 40 cm	Pompe : niveau haut 19,7 cm; niveau bas 5cm Alarme : niveau déclenchement 40 cm
Méthodes d'alerte en cas de dysfonctionnement	Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle Boîtier d'alarme sonore sur batterie	Boîtier électrique avec alarme sonore et visuelle Boîtier d'alarme sonore sur batterie
Niveau sonore déclaré	<40dB une fois enterré (équivalent d'un frigo)	<40dB une fois enterré (équivalent d'un frigo)
Matériaux	Matériaux du poste de relevage : polyéthylène Matériaux de la pompe : techno-polymère (tampon d'accès du moteur, pied d'aspiration et roue vortex) et acier inoxydable de classe 1.4101 Matériaux non sujets à la corrosion	Matériaux du poste de relevage : polyéthylène Matériaux de la pompe : techno-polymère (tampon d'accès du moteur, pied d'aspiration et roue vortex) et acier inoxydable de classe 1.4301 Matériaux non sujets à la corrosion
Branchements électriques	Selon schéma en annexe 5	Selon schéma en annexe 5
Accessibilité	Le tampon d'accès fixé au compartiment de la pompe doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance.	Le tampon d'accès fixé au compartiment de la pompe doit rester accessible pour les opérations d'entretien et de maintenance.
Modalités d'entretien	Une fois par an, il est nécessaire de nettoyer le poste de relevage, la pompe à l'eau claire et le flotteur. La pompe du poste de relevage sera démontée pour effectuer le nettoyage. Tous les 12 mois, l'utilisateur doit vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage et des flotteur de niveau.	Une fois par an, il est nécessaire de nettoyer le poste de relevage et la pompe à l'eau claire et le flotteur. La pompe de poste de relevage sera démontée pour effectuer le nettoyage. Tous les 12 mois, l'utilisateur doit vérifier le bon fonctionnement de la pompe de relevage et des flotteur de niveau.
Modalités de maintenance	Pièces d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : 10 ans Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non inclus dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible (déclaration du fabricant) Procédure à suivre en cas de dysfonctionnement : voir section Autodiagnostic et dépannage Disponibilité et délai de livraison : < 48 heures Garantie: 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiquées dans ce guide d'utilisation.	Pièces d'usure : pompe Durée de vie de la pompe : 10 ans Opération de maintenance : remplacement de la pompe si nécessaire (non inclus dans le contrat d'entretien) Fréquence de dysfonctionnement : très faible (déclaration du fabricant) Procédure à suivre en cas de dysfonctionnement : voir section Autodiagnostic et dépannage Disponibilité et délai de livraison : < 48 heures Garantie: 2 ans dans les conditions normales d'utilisation et d'entretien indiquées dans ce guide d'utilisation.
Références normatives	NF C 15-100 Les interventions doivent être réalisées par un professionnel, l'usager ne doit pas intervenir.	NF C 15-100 Les interventions doivent être réalisées par un professionnel, l'usager ne doit pas intervenir.

Annexe 4 – Caracteristiques techniques de l’alarme de niveau

Option 1 : Alarme sur batterie

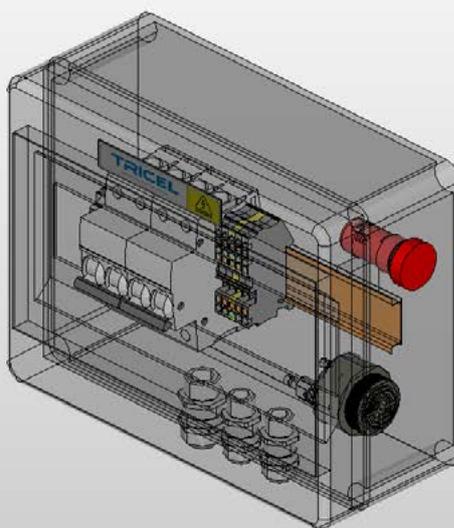


Poste de relevage



Boitier d’alarme et flotteur

Option 2 : Boitier d'alarme électrique



Annexe 5 – Exemple de rapport de visite d’entretien



**Rapport Visite
d’entretien
Filtre compact
Tricel FILTRO**

2024-xx



Numéro de série :	Type de filtre compact :	
Nom du client :	Tél. :	Client Absent :
Adresse :	Règlement : Carte Bancaire	
	Chèque - Virement - Prélèvement	

Les tampons d’accès sont-ils en bon état ?	Oui	Non
Les ventilations sont-elles bien dégagées ?	Oui	Non
Le tampon d’accès est-il verrouillé/sécurisé ?	Oui	Non
La cuve est-elle en bon état ?	Oui	Non
Le niveau d’eau dans le décanteur primaire semble-t-il correct ?	Oui	Non
Les odeurs émanent du système sont-elles normales ?	Oui	Non
Le préfiltre (du décanteur primaire) est-il propre ?	Oui	Non
Niveau de boues dans le décanteur primaire (maxi xx cm) ?		<input type="text"/> cm
Le décanteur primaire est-il à vidanger ?	Oui	Non
Les amortisseurs de l’auget sont-ils présents et en bon état ?	Oui	Non
L’auget basculant est-il propre et en bon état ?	Oui	Non
La répartition de l’eau sur l’auget et les plateaux est-elle homogène (vérifier l’horizontalité de l’auget) ?	Oui	Non
L’auget et les plateaux de répartition sont-ils propres et en bon état ?	Oui	Non
L’eau s’infiltré-t-elle bien dans la fibre de coco ?	Oui	Non
La hauteur de la fibre coco est-elle suffisante ?	Oui	Non
Quelle épaisseur de fibre coco a été ajoutée ?		<input type="text"/> cm
Niveau de nitrate (maxi 20 mg/l) et ammoniacque (maxi 50 mg/l)	<input type="text"/> mg/l	<input type="text"/> mg/l
Regard de prélèvement nitrate et ammoniacque inaccessible	Oui	Non
<u>Tricel FILTRO Sortie haute (vérification supplémentaire) :</u>		
La pompe fonctionne-t-elle correctement ?	Oui	Non
Le flotteur haut est-il positionné correctement et fonctionne-t-il bien ?	Oui	Non
La pompe et le flotteur sont-ils propres ?	Oui	Non
Tous les tampons d’accès ont-ils été replacés et sécurisés ?	Oui	Non

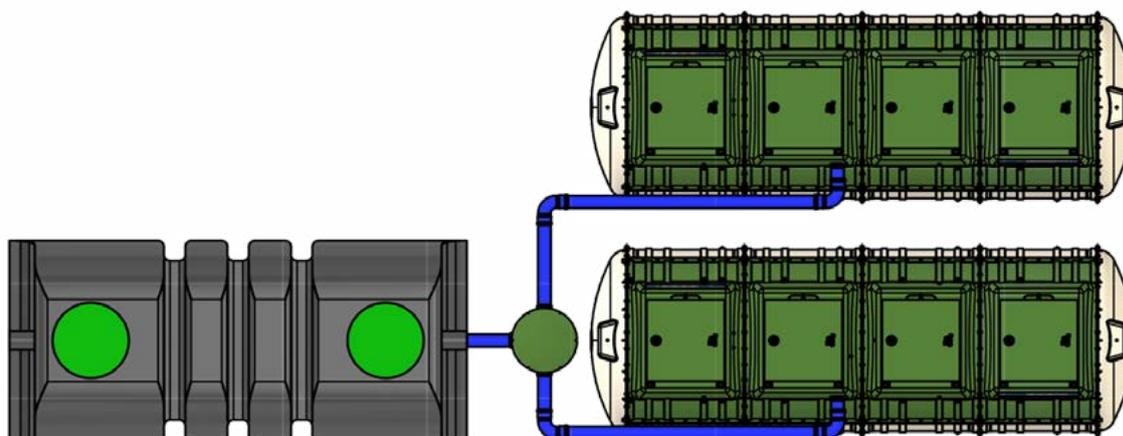
Technicien : _____ Date de la visite : _____

N.B. : Ce rapport de visite d’entretien concerne uniquement le fonctionnement du filtre compact Tricel. Il exclut les installations amont (jusqu’en entrée de cuve) et aval (depuis la sortie de la cuve), la conception de l’installation dans son ensemble (dimensionnement/ capacité de traitement adéquats etc.), la qualité d’exécution des travaux de pose, la qualité de l’installation électrique etc.

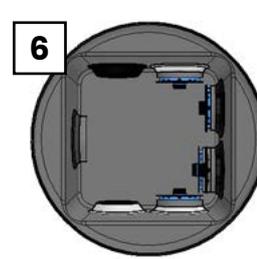
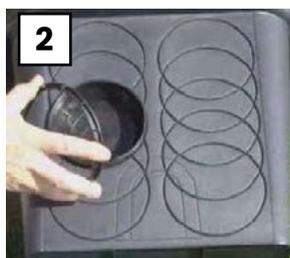
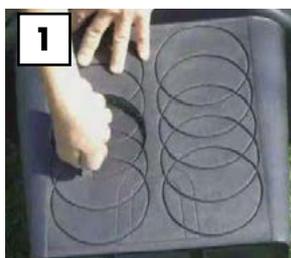
Annexe 6 – Répartiteur Guide

1. Caractéristiques du répartiteur

Les répartiteurs Tricel sont adaptés pour les eaux usées domestiques ou assimilées. Ils se posent entre la fosse toutes eaux et les massifs filtrants FILTRO. Ils permettent de répartir équitablement les effluents sur les 2 ou 3 ou 4 entrées des massifs filtrants. Ils sont constitués de lames déversantes réglables à l'intérieur d'une boîte en PP.

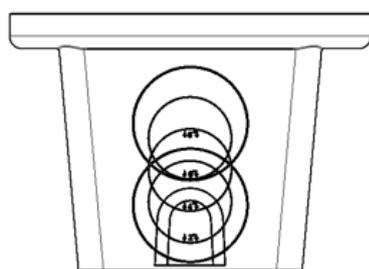


1.1 Assemblage du répartiteur

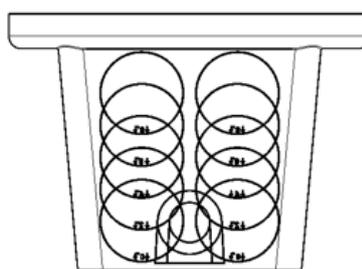


Le répartiteur Tricel est livré prêt à accueillir des tuyaux d'entrée de $\varnothing 100$ mm et $\varnothing 160$ mm, avec jusqu'à 4 options de sortie, et peut être installé à différentes hauteurs

Entrée

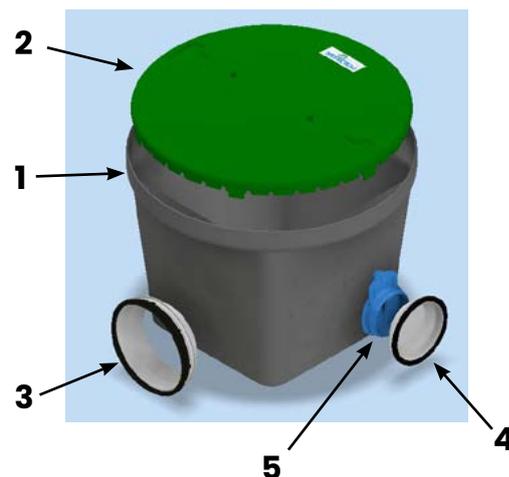


Sortie



Le répartiteur Tricel

Item	Article	Pour tuyau	Quantité
1	Répartiteur	Ø57 cm	1
2	couvercle d'accès	Ø57 cm	1
3	Joint d'entrée	ø16 cm	1
4	Joint de sortie / d'entrée	ø10 cm	4 / 1
5	Limiteur de débit	ø10 cm	4



Étapes d'installation :

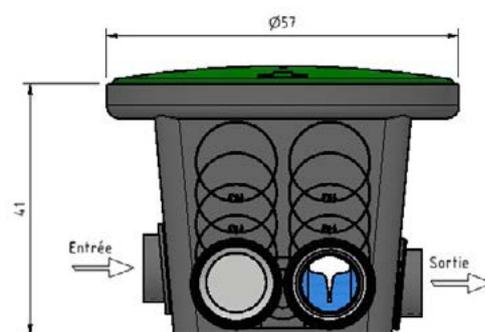
- Choisir le diamètre du tuyau d'entrée requis (100 mm ou 160 mm).
- Définir le nombre de sorties nécessaires, une pour chaque réservoir FILTRO.
- Déterminez avec précision la hauteur des tuyaux d'entrée et de sortie en fonction des conditions spécifiques du site.
- Sélectionnez une différence de hauteur appropriée entre l'entrée et la sortie afin d'assurer un écoulement optimal de l'eau et d'éviter tout risque de refoulement (la différence de hauteur minimum recommandée est de 2,5 cm. Tous les orifices de sortie doivent être positionnés à la même hauteur.
- **Photo 1 :** Découpez les ouvertures dans le répartiteur pour vos tuyaux à l'aide d'une lame affûtée et lubrifiée. Suivez les impressions circulaires inclinées comme guide.
- **Photo 2 :** Depuis l'intérieur du répartiteur, insérez le joint dans l'ouverture. Depuis l'extérieur, vissez l'écrou et serrez-le fermement pour garantir une étanchéité parfaite
- **Photo 3 :** Pour ouvrir la languette du joint, utilisez une clé ou un tournevis pour amorcer la languette correspondant au diamètre de tuyau approprié puis retirez le reste de la languette du joint. Il faut laisser les sorties non utilisées bouchées.
- **Photo 4 :** Insérez le tuyau en le poussant à travers le joint étanche flexible de la boîte de répartition.
- **Photo 5 :** Insérez le régulateur de débit avec le bouton de réglage positionné sur le dessus. Tournez tous les boutons de réglage dans le sens antihoraire jusqu'à la position BAS complète. Ajoutez de l'eau dans la boîte de répartition jusqu'à ce qu'elle atteigne les ouvertures de déversoir des régulateurs. En utilisant l'eau comme niveau, observez quelle sortie est la plus haute et ne modifiez pas le régulateur installé sur cette sortie. Tournez tous les autres boutons de régulateurs dans le sens horaire pour faire monter et égaliser le niveau avec celui de l'égaliseur le plus haut. Ajustez finement en ajoutant lentement de l'eau pour vous assurer que toutes les ouvertures du répartiteur sont au même niveau.

- **Photo 6** : Répartiteur avec une entrée et quatre sorties

Si le répartiteur présente un déséquilibre supérieur à 10 mm (6 crans), mettez-le de niveau et recommencez l'opération.

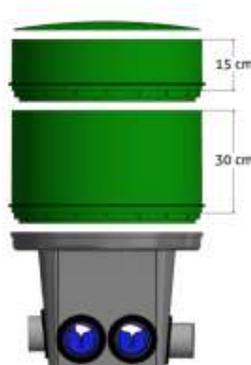
Rehausse : Si une rehausse est nécessaire, elle s'emboîte et se visse entre la partie supérieure du répartiteur et le couvercle.

	Unité	Répartiteur
Nombre de voies (sorties)	u	2 - 3 - 4
Hauteur totale	cm	41
Largeur totale de la boîte	cm	57
Hauteur de rehausse disponible	cm	15 - 30
Sortie d'eau max. au TN	cm	82,5
Distance max. entre TN et FEE	cm	80
Diamètre entrée	cm	10 / 15
Diamètre sorties	cm	10



1.2 Rehausses

Pour aligner l'entrée du répartiteur sur le fil d'eau de sortie de la fosse septique, il est parfois indispensable d'enterrer ce répartiteur plus profondément. Pour ramener le tampon d'accès au niveau du sol, plusieurs rehausses peuvent être ajoutées sur le répartiteur. Le répartiteur peut être rehaussé de max. 45 cm à l'aide de rehausses de 15 ou 30 cm. Toujours utiliser les rehausses fournies par Tricel.



2. Installation

Avant de procéder à la mise en oeuvre du répartiteur, il est important de lire attentivement les présentes instructions de pose et de maîtriser les règles de l'art. Vérifiez que vos relevés et calculs de niveaux du sol et de fils d'eau sont exacts ; la hauteur du répartiteur dépend de la profondeur d'enfouissement de la fosse toutes eaux en amont, et doit être définie avant d'engager les travaux.

A noter que les travaux de pose, les moyens et les méthodes employés relèvent de la seule responsabilité de l'entreprise ou de la personne exécutant ces travaux.

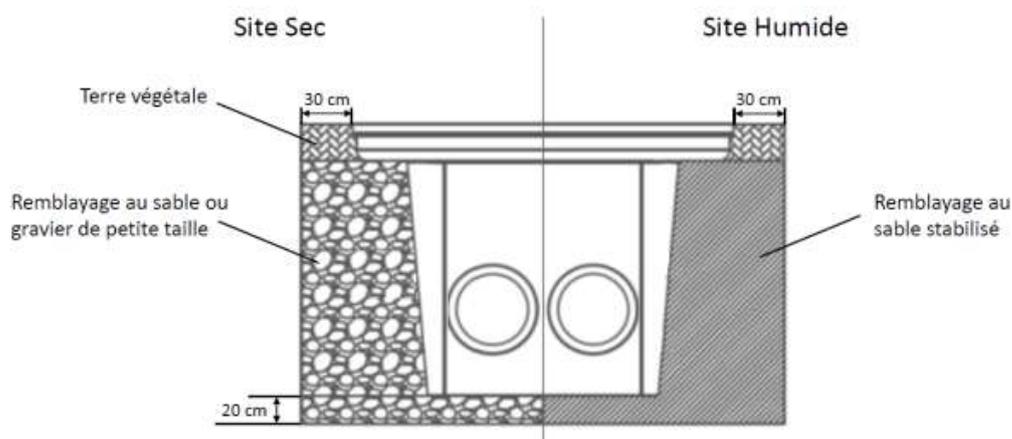
2.1 Positionnement et précautions

Le répartiteur doit être posé de niveau sur une surface plane et non remuée. Afin d'assurer une stabilité optimale et de limiter les turbulences, une distance d'1 mètre au moins sera respectée entre la sortie de la fosse toutes eaux et le répartiteur si la configuration du site le permet. Les connexions hydrauliques seront aussi rectilignes que possible.

Maintenir le répartiteur à l'écart de toute charge roulante ou statique ; en cas d'impossibilité, par exemple pour des raisons de dimensions de parcelle, le terrassement sera conçu et réalisé en veillant à ce que ces charges ne soient pas transférées sur le répartiteur.

Veiller aussi à ce que le répartiteur reste accessible pour le réglage et l'entretien.

2.2 Terrassement, mise en place et remblayage



2.2.1 Site sec

La fouille doit excéder les dimensions du répartiteur de quelques 60 cm, pour conserver un espace de 30 cm tout autour, soit une excavation de 115 x 115 cm. Sa profondeur doit permettre la mise en place d'un lit de pose horizontal et plan de 20 cm environ.

Le sol du fond de fouille doit être stable et homogène, sans point d'affaissement (dont poches ou lentilles), et être libre d'éléments susceptibles d'endommager le répartiteur. Le lit de pose est constitué soit de sable, soit de gravillon stable de petite taille, soit de sable stabilisé (sable mélangé à sec avec du ciment dosé à min. 200 kg pour 1 m³ de sable) sur une épaisseur de 20 cm.

Remblayer latéralement sur 30 cm d'épaisseur avec du sable, du gravillon stable de petite taille ou du sable stabilisé jusqu'à n'être plus qu'à 20 cm du terrain naturel.

Il est conseillé de compacter hydrauliquement le remblai latéral. Un compactage par vibration mécanique (plaque ou aiguille) est susceptible d'endommager le répartiteur.

Les 20 derniers centimètres de remblai final sont ensuite réalisés à l'aide de la terre végétale débarrassée de tous éléments caillouteux ou pointus.

2.2.2 Présence de nappe et sols difficiles

Quand la nappe peut dépasser le fil d'eau d'entrée du répartiteur, des précautions particulières doivent être prises pour l'installation. Il en est de même dans le cas de sols difficiles (sols imperméables, argiles lourdes,...), dans lesquels les eaux de ruissellement par exemple peuvent s'accumuler en fond de fouille et/ou lessiver les remblais. En cas de zone inondable, contacter impérativement Tricel.

Dans le cas de sols difficiles, le remblayage doit être réalisé avec du sable stabilisé ou du gravillon stable de petite taille.

En présence de nappe, le répartiteur devra impérativement être installé sur un lit de pose de 20cm de sable stabilisé et remblayé latéralement avec ce même sable stabilisé sur une épaisseur de 30 cm.

2.3 Raccordements

Les canalisations qui courent en amont et en aval du répartiteur doivent être posées conformément aux règles de l'art édictées dans le NF DTU 64.1. Entre autre, on respectera une pente minimale de 0,5 ou 1 % et on évitera les coudes à angle droit, en les remplaçant par exemple par deux coudes successifs à 45° ou par un coude à 90° à grand rayon.

Il sera tenu compte, lors de la pose du dispositif d'assainissement dans son ensemble, de la chute de fil d'eau engendrée par le répartiteur, soit 2,5 cm.

Lors du raccordement des tuyaux sur le répartiteur, il est indispensable de maintenir les amorces par l'intérieur de la boîte, afin de conserver leurs emplacements initiaux (voir § 1.1).

Attention : si les tuyaux entre le répartiteur et les deux entrées du massif filtrant ne sont pas de même longueur, c'est l'entrée du massif filtrant la plus éloignée du répartiteur qui tient lieu de point de repère pour le calcul des pentes (min. 0,5%) et des fils d'eau.

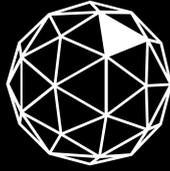
3. Mise en route, entretien et maintenance

Votre dispositif Tricel Filtro est obligatoirement mis en route par un technicien officiellement approuvé par Tricel. Une fois installé, raccordé et réglé, votre répartiteur Tricel est prêt à fonctionner. Il ne requiert aucun entretien quotidien particulier ; son entretien, une à deux fois par an, consiste simplement à vérifier l'équi- répartition des effluents dans le répartiteur et à le nettoyer au jet d'eau si nécessaire

4. Dépannage

Correctement installé, utilisé et entretenu, votre répartiteur Tricel vous donnera entière satisfaction pendant de nombreuses années, sans souci particulier.

Anomalies	Origines possibles	Actions correctives suggérées
1.) Mauvaise équi-répartition des effluents	<ul style="list-style-type: none">• Le répartiteur n'a pas été réglé correctement• lame déversante et/ou canalisation de sortie obturée par des corps étrangers	<ul style="list-style-type: none">• Régler le répartiteur à l'aide des molettes jusqu'à équi-répartition• Nettoyer la lame déversante et/ou la canalisation
2.) Débordement du répartiteur	<ul style="list-style-type: none">• Les canalisations de sortie sont obturées par des corps étrangers	<ul style="list-style-type: none">• Déboucher et nettoyer les canalisations
3.) Mauvaises odeurs au niveau du répartiteur	<ul style="list-style-type: none">• Ventilation secondaire du dispositif absente, en contre pente ou bouchée	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que la ventilation secondaire a été correctement posée, qu'elle est équipée d'un extracteur statique ou éolien et qu'elle n'est pas bouchée



TRICEL

GENERATIONS OF INNOVATION